

**76<sup>e</sup> rapport de gestion 1983**



# Table des matières

---

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse	
1. Evolution de l'économie mondiale	5
2. Politique économique à l'étranger	6
3. Evolution économique en Suisse	9
4. Politique monétaire de la Banque nationale	10
B. L'évolution économique et monétaire dans quelques pays	11
C. L'évolution de l'économie suisse	
1. Conjoncture générale	18
2. La politique monétaire et les marchés monétaire et financier	25
3. Autres mesures monétaires	37
D. Les opérations de la Banque nationale	
1. Opérations sur devises et transactions sur les marchés monétaire et financier	41
2. Trafic des paiements	47
3. Services rendus à la Confédération	50
4. Résultats	52
E. Autorités et personnel de la Banque	60
F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale	64
G. Annexes	67



# A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse

## 1. Evolution de l'économie mondiale

Après trois années de stagnation et de récession, l'économie mondiale a enregistré une amélioration en 1983. Le commerce international, qui avait diminué sensiblement l'année précédente, a progressé de nouveau. Dans les pays membres de l'OCDE, le produit national brut réel s'est accru d'environ 2 %, alors qu'il avait fléchi légèrement en 1982. La reprise a commencé aux Etats-Unis, puis a gagné graduellement la plupart des autres pays industrialisés. Si les Etats-Unis sont entrés en peu de temps dans une phase d'essor vigoureux, les pays d'Europe et le Japon ne sont sortis que lentement de la stagnation. La consommation privée et la construction de logements ont été les principaux facteurs stimulant la conjoncture. La reconstitution des stocks a été hésitante et les autres investissements n'ont guère progressé. Au cours de l'année, les exportations des pays d'Europe et du Japon ont augmenté, grâce notamment à la forte demande venant des Etats-Unis.

Relance  
de la conjoncture  
et du commerce

Dans la plupart des pays importateurs de pétrole qui sont en développement ou nouvellement industrialisés, l'expansion économique en 1983 semble avoir été de nouveau inférieure à l'accroissement de la population. Les pays fortement endettés ont dû faire face à une situation très délicate. Sans l'adoption de politiques restrictives, axées sur la lutte contre l'inflation et les déficits budgétaires élevés, ces pays ne peuvent rétablir des conditions économiques favorables. Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance du produit national brut s'est ralentie en termes réels. La diminution des recettes pétrolières a contraint ces Etats à réduire les importations et les dépenses publiques.

Faible croissance dans  
les pays en développe-  
ment et les pays  
nouvellement  
industrialisés

Sur le marché du travail, la situation s'est améliorée au cours de l'année dans plusieurs pays de l'OCDE. Au second semestre, l'emploi a commencé à progresser aux Etats-Unis et au Japon; en Europe par contre, il a encore diminué. Dans la zone de l'OCDE, le taux de chômage a passé à 8,7%, ce qui correspond à 33 millions de chômeurs en chiffre rond. L'accroissement de la population active dans maints pays a contribué, avec la faible demande de main-d'œuvre, à l'augmentation du nombre de chômeurs.

Emploi et chômage  
dans la zone de l'OCDE

L'accélération de l'activité dans les pays industrialisés a coïncidé avec un nouvel affaiblissement de l'inflation. La politique monétaire, axée sur la stabilité des prix depuis le début des années quatre-vingt, a entraîné une forte diminution du renchérissement, en particulier aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Uni. Dans la zone de l'OCDE, le taux moyen d'inflation a diminué à 5,5%, niveau qui n'avait plus été observé depuis le début des années septante.

Diminution  
du renchérissement  
dans les pays  
industrialisés

L'amélioration de la conjoncture s'est répercutée également sur les prix des matières premières. Après avoir baissé fortement au cours des deux années précédentes, ceux-ci ont augmenté en 1983. Les prix du pétrole ont fait exception puisqu'ils ont diminué de nouveau, ce qui a facilité la reprise économique dans les pays importateurs.

Renchérissement des  
matières premières,  
mais baisse des prix  
du pétrole

Hausse du dollar et du yen; modification des parités au sein du SME

Les marchés des changes ont été marqués par un raffermissement du dollar et du yen, ainsi que par une modification des parités au sein du Système monétaire européen (SME). Le dollar a fluctué de nouveau sensiblement face à la plupart des autres monnaies importantes; son cours s'est inscrit par moments en nette hausse, en particulier durant l'été et vers la fin de l'année. Le yen est resté ferme et la livre sterling a fléchi fortement vis-à-vis de la monnaie américaine au second semestre. Quant aux monnaies du SME, elles ont faibli nettement par rapport au dollar. Le 21 mars, les parités ont été réajustées au sein du SME.

Accroissement du déficit de la balance américaine des revenus

Pour les pays de l'OCDE, le déficit global de la balance des revenus a diminué très faiblement pour s'inscrire à environ 24 milliards de dollars. Au sein de la zone, d'importantes modifications ont été enregistrées. Ainsi, l'excédent de la balance japonaise a triplé et le déficit américain, quadruplé.

## 2. Politique économique à l'étranger

### Politique monétaire

Assouplissement de la politique monétaire au premier semestre

Les Etats membres de l'OCDE ont mené une politique monétaire un peu plus expansionniste que l'année précédente. Au premier semestre surtout, une croissance des agrégats monétaires plus forte que prévu a été tolérée dans quelques pays, car l'amélioration de la conjoncture était encore hésitante; l'expansion monétaire effective a alors dépassé parfois sensiblement les objectifs fixés. Le cours plus restrictif donné à la politique monétaire au second semestre a montré l'importance que les pays industrialisés continuent d'attacher à la stabilité des prix. L'expansion monétaire a faibli et correspondu de nouveau, dans les grands pays industrialisés, aux objectifs fixés.

Baisse des taux d'intérêt

Avec l'approvisionnement en monnaie un peu plus abondant et le recul de l'inflation, les taux d'intérêt ont diminué dans les pays de l'OCDE. Comparés au renchérissement, ils sont restés néanmoins à un niveau encore élevé.

Politique budgétaire restrictive dans la majorité des pays de l'OCDE, mais expansionniste aux Etats-Unis

Ces dernières années, il est apparu toujours plus clairement que la réduction des déficits budgétaires élevés constitue, avec des prix stables, une des principales conditions d'une croissance sans inflation. Dans la plupart des pays industrialisés, l'expansion des dépenses publiques s'est ralentie nettement et les impôts ont été majorés, de sorte que la part des déficits au produit national brut des pays de l'OCDE a cessé d'augmenter. Les Etats-Unis, contrairement à cette tendance globale plutôt restrictive, ont mené une politique budgétaire expansionniste. Dans ce pays, la conjonction de déficits publics croissants et d'une politique monétaire axée sur la stabilité des prix a été une des raisons pour lesquelles les taux d'intérêt sont restés élevés en termes réels.

Dans le domaine des changes, la vigueur du dollar et les variations des cours ont cristallisé l'attention. Lors de la conférence qui les a réunis au mois de mai, à Williamsburg, les chefs d'Etat et de gouvernement des grands pays industrialisés sont convenus qu'il faudrait œuvrer, par des mesures monétaires et budgétaires appropriées, en vue d'obtenir un niveau des prix stable et des taux d'intérêt bas; une meilleure convergence des politiques économiques contribuerait également à une plus grande stabilité des cours de change. Aucune étape importante n'a été toutefois franchie dans cette direction.

Changes

### **Problème de l'endettement international**

En 1983 également, la coopération monétaire internationale a eu pour thème principal les difficultés de paiement de quelques pays fortement endettés. De nouveau, plusieurs pays n'ont pas été en mesure de faire face à leurs engagements envers l'étranger.

Difficultés de paiement de pays fortement endettés

Le déficit de la balance des revenus de maints pays débiteurs a diminué. Obtenu l'année précédente exclusivement par une réduction rigoureuse des importations, ce recul a découlé également, en 1983, d'un accroissement des exportations vers les pays industrialisés. Les pays en développement et les pays nouvellement industrialisés ont donc bénéficié de la reprise observée dans la zone de l'OCDE. En outre, les termes de l'échange se sont améliorés en faveur des pays débiteurs qui sont importateurs de pétrole, grâce à la baisse des prix pétroliers et au renchérissement des autres matières premières.

Balances des revenus: réduction des déficits de maints pays débiteurs

Pour de nombreux pays débiteurs, le paiement des intérêts et le remboursement des crédits aux échéances fixées a été plus difficile, sans l'aide de l'étranger, en raison du niveau encore élevé des taux d'intérêt. La situation s'est aggravée par le fait que des capitaux, dont ces pays avaient un besoin urgent, ont été exportés vers les marchés monétaires et financiers internationaux à cause de la méfiance à l'égard de la politique économique menée dans les pays débiteurs et des taux d'intérêt réels élevés à l'étranger.

Conséquences des taux d'intérêt réels élevés pour les pays débiteurs

Le Fonds monétaire international (FMI), seule institution qui puisse faire dépendre l'octroi de crédits de l'adoption de mesures de politique économique, a joué un rôle clé dans les négociations visant à rééchelonner la dette extérieure de certains pays. L'acceptation des mesures par le pays débiteur était la condition dont les banques commerciales faisaient dépendre leur participation au rééchelonnement de la dette. Or la participation du secteur privé était indispensable. Selon le FMI, plus de la moitié des crédits octroyés entre 1974 et 1981 aux pays en développement importateurs de pétrole provenaient de banques commerciales.

Octroi de crédits lié à des mesures de politique économique

## Coopération monétaire internationale

Atténuation de la crise de l'endettement grâce à la coopération internationale

L'étroite coopération entre le FMI, les banques centrales réunies au sein de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), les gouvernements et les banques commerciales a contribué très largement à atténuer la crise de l'endettement.

Aides apportées par des banques centrales dans le cadre de la BRI

Le cas du Mexique est un exemple de coopération efficace entre les gouvernements, le FMI et le secteur bancaire. Ce pays a remboursé dans les délais, au mois d'août, le crédit relais accordé par la BRI. Durant l'année, celle-ci a ouvert des lignes de crédit en faveur de l'Argentine et de la Yougoslavie, mais seule la Yougoslavie y a recouru. En outre, la BRI a renouvelé partiellement un crédit à la Hongrie. Le Brésil ayant honoré avec un certain retard, au mois de novembre, le solde de ses engagements envers la BRI, tous les crédits octroyés par la BRI et garantis par des banques centrales étaient remboursés à la fin de l'année.

Majoration des quotes-parts du FMI

Le FMI a dû lui-même faire face à des problèmes de financement à la suite de l'accroissement des crédits qu'il accorde en vue de combler des déficits de balances des paiements. Au mois de février, il a donc proposé aux Etats membres de majorer leurs quotes-parts de 47,4%, afin de les porter de 61 milliards à 90 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS). La ratification s'est avérée difficile, en raison surtout des hésitations des Etats-Unis. Après l'approbation du relèvement par le Congrès américain, plus rien ne s'opposait, dans les autres pays occidentaux, à une ratification de l'accord. La majoration des quotes-parts est entrée en vigueur à la fin de l'année.

Extension des AGE

Eu égard aux problèmes de financement du FMI, les ministres et gouverneurs de banque centrale des pays du Groupe des Dix ont proposé, au mois de janvier, d'augmenter de 6,4 milliards à 17 milliards de DTS le volume des crédits disponibles dans le cadre des Accords généraux d'emprunt (AGE). Le problème de l'endettement international s'étant accentué, ces fonds seront mis à la disposition du FMI pour l'octroi de crédits aux membres du Groupe des Dix mais aussi, dorénavant, à d'autres Etats. Lors de la séance qu'ils ont tenue au mois de janvier, les pays du Groupe des Dix ont décidé en outre d'admettre la Suisse, associée aux AGE depuis 1964, parmi les membres à part entière (voir page 40).

Accord d'association avec l'Arabie saoudite

Parallèlement à l'extension des AGE, l'Arabie saoudite a conclu avec le FMI une convention d'association en vertu de laquelle le Fonds peut disposer de 1,5 milliard de DTS si les Etats du Groupe des Dix entérinent la nouvelle teneur des AGE. Lorsque les Etats membres du Groupe des Dix et la Suisse auront ratifié l'extension des AGE, le FMI pourra recourir à des crédits atteignant jusqu'à 18,5 milliards de DTS, si l'on tient compte de la contribution de l'Arabie saoudite.

Octroi de crédits à moyen terme au FMI

Au mois de décembre, la BRI et dix-neuf pays industrialisés — parmi lesquels figure la Suisse, mais non les Etats-Unis — ont exprimé l'intention de mettre à la disposition du FMI un crédit à moyen terme de 3 milliards de DTS. Quant à l'Arabie saoudite, elle envisage de fournir un autre prêt de 3 milliards de DTS également.



### 3. Evolution économique en Suisse

La récession qui avait marqué l'économie suisse en 1982 a faibli au premier semestre, puis une légère reprise est apparue. L'amélioration de la conjoncture observée dans la zone de l'OCDE s'est ainsi étendue à la Suisse. Le produit national brut réel a atteint un niveau de peu inférieur à celui de l'année précédente.

Légère reprise de la conjoncture au second semestre

La consommation privée a progressé au second semestre, et l'activité s'est accélérée dans la construction de logements. Par contre, la propension à investir est restée faible, aussi bien dans le domaine des constructions industrielles et artisanales que dans celui des biens d'équipement, car les chefs d'entreprise ont porté en majorité un jugement encore prudent sur les perspectives économiques. Dans le secteur des services, les banques et les compagnies d'assurances notamment ont pu accroître leur activité, alors que le tourisme stagnait. Les investissements étant faibles sur le plan mondial, les exportations de biens d'équipement ont continué de fléchir. Les ventes à l'étranger ont augmenté au cours de l'année, en valeur, mais leur volume n'a pas dépassé le niveau de l'année précédente. L'accroissement des importations a creusé le déficit de la balance commerciale et réduit l'excédent de la balance des revenus.

Accélération de la consommation privée et de la construction de logements, mais stagnation des investissements et des exportations

La stagnation de l'économie en 1983 a entraîné un nouveau recul de l'emploi et du nombre de places vacantes. Le chômage complet et partiel a continué d'augmenter. En moyenne, le taux de chômage a passé de 0,4% en 1982 à 0,8% l'année suivante; son niveau demeurerait toutefois bas sur le plan international.

Aggravation du chômage

Le taux de renchérissement a faibli nettement. En moyenne annuelle, il s'est inscrit à 2,9%, contre 5,6% l'année précédente. Ce résultat réjouissant s'explique avant tout par la politique monétaire de la Banque nationale mais aussi par la baisse des prix moyens des importations. Grâce au recul de l'inflation, les gains réels des travailleurs ont augmenté légèrement par rapport à l'année précédente.

Fort recul du taux de renchérissement

En 1983, le cours du franc pondéré en fonction des exportations est monté, en termes nominaux et réels, bien que le franc se soit déprécié nettement face au dollar et au yen. Ces deux monnaies ont atteint des niveaux records au mois de décembre, alors que le mark continuait de fléchir.

Evolution différenciée du franc

## 4. Politique monétaire de la Banque nationale

Caractéristiques de la politique monétaire

Comme le montre l'expérience, la monnaie centrale ajustée devrait augmenter de 2 à 3% par an, au maximum, pour qu'une croissance économique exempte d'inflation soit assurée, à moyen terme, en Suisse. Pour des questions de politique économique, la Banque nationale a renoncé à suivre, en 1983 déjà, ce sentier de croissance visé à moyen terme. En dépit de la politique monétaire prudente, l'expansion de la monnaie centrale ajustée a dépassé le cadre souhaité à moyen terme.

Stratégie adoptée en 1983

Comme l'année précédente, la Banque nationale avait envisagé, pour 1983, d'augmenter de 3% en moyenne la monnaie centrale corrigée des crédits destinés au financement des échéances. La croissance effective ayant atteint 3,6%, l'objectif choisi a été dépassé quelque peu, mais de façon intentionnelle. Comme le cours du franc pondéré en fonction des exportations avait tendance à s'élever, la Banque nationale a confirmé, au début du mois d'août, l'intention d'accroître la monnaie centrale ajustée d'un peu plus de 3%, qu'elle avait annoncée à la fin du mois de mai déjà. Elle a décidé en effet d'intervenir sur les marchés des changes, en concertation avec plusieurs autres banques centrales, et d'acheter des marks contre des dollars, mais aussi contre des francs.

Objectif d'expansion monétaire pour 1984: 3%

En accord avec le Conseil fédéral, la Banque nationale a décidé, au mois de décembre 1983, d'adopter pour l'année 1984 le même objectif qu'auparavant, donc d'augmenter la monnaie centrale ajustée de 3% en moyenne. Ainsi, elle entend maintenir le cours suivi les deux années précédentes. La politique monétaire reste axée sur la stabilité des prix à moyen et long terme, tout en donnant à l'économie une marge suffisante pour la reprise qui s'esquisse. Comme précédemment, l'objectif de 3% a le caractère d'une ligne directrice et n'est pas une norme absolue.

## B. L'évolution économique et monétaire dans quelques pays

### Etats-Unis

Après le dernier trimestre de 1982, où la récession avait atteint son point le plus bas, une reprise vigoureuse a pu être observée aux Etats-Unis, grâce surtout à la consommation privée et à la construction de logements. Le produit national brut réel, qui avait diminué de 1,8% l'année précédente, s'est accru de 3,4%. Les stocks étant bas, l'accélération de la demande a entraîné rapidement une expansion de la production industrielle. L'utilisation des capacités techniques a passé de 67% au mois de décembre 1982 à presque 80% un an plus tard. Au second semestre, les entreprises ont reconstitué leurs stocks et augmenté légèrement leurs investissements, en biens d'équipement comme en construction.

Vigoureuse reprise de la conjoncture

La croissance économique a amélioré sensiblement la situation sur le marché du travail. L'emploi a progressé, et le taux de chômage a diminué de 10,8% au mois de décembre 1982 à 8,2% à la fin de l'année suivante. La hausse de l'emploi et la réduction de l'impôt sur le revenu, entrée en vigueur l'été dernier, ont accru le revenu réel disponible et, partant, la demande des ménages.

Accroissement de l'emploi

La demande intérieure étant vigoureuse, les importations ont augmenté fortement. Les exportations ont diminué par contre en raison du raffermissement du dollar et du frein que les pays se heurtant à de gros problèmes de balances des paiements ont mis à leurs importations. La balance commerciale et la balance des revenus ont enregistré des déficits records d'environ 70 milliards de dollars pour la première et 40 milliards pour la seconde.

Déficits records de la balance commerciale et de la balance des revenus

La forte augmentation des dépenses publiques a contribué à la reprise économique. Pour l'année budgétaire qui a pris fin en 1983, le déficit a atteint plus de 195 milliards de dollars, soit 6% du produit national brut. Par rapport à l'exercice précédent, il a presque doublé.

Augmentation du déficit des finances publiques

Pour 1983 également, le Système de Réserve Fédérale a fixé des objectifs d'expansion relatifs aux trois masses monétaires. D'importants transferts entre les agrégats monétaires étant attendus à la suite des innovations financières introduites en automne 1982, les autorités monétaires ont adopté des objectifs plus élevés que l'année précédente pour  $M_1$  et  $M_2$  et pris comme base, pour ce dernier agrégat, la moyenne des mois de février et de mars 1983 et non le quatrième trimestre de 1982. Elles ont maintenu au même niveau que l'année précédente l'objectif d'expansion de  $M_3$ , agrégat sur lequel les modifications de dispositions légales exercent une influence moindre. Simultanément, le Système de Réserve Fédérale a confirmé son intention d'axer davantage sa politique sur les agrégats  $M_2$  et  $M_3$ , étant donné la portée restreinte de  $M_1$ , en tant qu'indicateur.

Objectifs d'expansion monétaire en termes de  $M_1$ ,  $M_2$  et  $M_3$

L'accroissement de la masse monétaire  $M_1$ , qui avait été vigoureux au quatrième trimestre de 1982, a continué au premier semestre de 1983, de sorte que l'objectif visé a été dépassé nettement. Au mois de juillet, le Système de Réserve Fédérale a

Forte croissance de  $M_1$  jusqu'en été

porté entre 5 et 9% — auparavant: 4 à 8% — son objectif d'expansion en termes de  $M_1$  et pris comme base la moyenne du deuxième trimestre. L'augmentation des agrégats a ralenti au second semestre.  $M_1$  et  $M_2$  ont évolué conformément à l'objectif fixé; le taux de croissance de  $M_3$  s'est maintenu par contre légèrement au-dessus de la fourchette. Après avoir diminué vivement au cours des six derniers mois de 1982, les taux d'intérêt sont restés à peu près stables.

Le dollar, qui avait fléchi fortement face à la plupart des principales autres monnaies vers la fin de 1982, s'est raffermi durant l'année examinée, tout en fluctuant sensiblement. Au mois de décembre, il dépassait son niveau maximal de l'année précédente. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, est monté de nouveau en moyenne annuelle. La capacité concurrentielle des exportateurs américains a donc continué de s'affaiblir.

#### Objectifs monétaires fixés dans quelques pays

Pays	Agrégat	Période	Objectif	Evolution effective
Etats-Unis	$M_1$ <sup>1</sup>	du 2 <sup>e</sup> trim. 1983 au 4 <sup>e</sup> trim. 1983	5—9%	7,2%
	$M_2$	moyenne févr./mars 1983 au 4 <sup>e</sup> trim. 1983	7—10%	8,3%
	$M_3$	du 4 <sup>e</sup> trim. 1982 au 4 <sup>e</sup> trim. 1983	6,5—9,5%	9,7%
Royaume-Uni	$M_3$	de la mi-février 1983 à la mi-avril 1984	7—11%	
République fédérale d'Allemagne	Monnaie centrale	du 4 <sup>e</sup> trim. 1982 au 4 <sup>e</sup> trim. 1983	4—7%	7%
France	$M_2$	de décembre 1982 à décembre 1983 <sup>2</sup>	9%	
Japon	$M_2$ + CD	du 2 <sup>e</sup> trim. 1983 au 2 <sup>e</sup> trim. 1984	7% <sup>3</sup>	
Suisse	Monnaie centrale ajustée	moyenne 1983	3%	3,6%

<sup>1</sup> Au cours de l'année 1983, le Système de Réserve Fédérale a accordé davantage d'importance à l'évolution des agrégats  $M_2$  et  $M_3$  (voir page 11).

<sup>2</sup> Moyenne des mois de novembre, décembre et janvier, centrée sur décembre.

<sup>3</sup> Projection.

## République fédérale d'Allemagne

La conjoncture s'est améliorée au cours de l'année. La consommation privée, la construction de logements et, dans une moindre mesure, les investissements des entreprises ayant progressé, le produit national brut a augmenté de 1,5% en termes réels. L'accroissement de la demande extérieure a contribué à la reprise économique. La production industrielle, qui avait diminué fortement l'année précédente, s'est inscrite de nouveau en hausse. Toutefois, elle n'a dépassé que légèrement le niveau de 1982. Le renchérissement a continué de fléchir, passant en moyenne annuelle de 5,3% à 3%.

Amélioration de la conjoncture et baisse du taux d'inflation

Vers la fin de l'année, l'horizon s'est éclairci sur le marché du travail. Le recul de l'emploi a cessé, et le nombre de chômeurs a diminué quelque peu. En moyenne toutefois, le taux de chômage a augmenté de 7,7% en 1982 à 9,2% l'année suivante.

En automne, léger mieux sur le marché du travail

L'accélération de la demande s'est traduite par un accroissement des importations; l'augmentation des ventes à l'étranger étant très faible, l'excédent de la balance commerciale a reculé. Comme le déficit de la balance des services a diminué, l'excédent de la balance des revenus s'est inscrit à 10,1 milliards de marks, soit approximativement le même montant que l'année précédente.

Excédent de la balance des revenus

Pour 1983 comme pour l'année précédente, la Banque fédérale d'Allemagne s'était fixé comme objectif d'accroître la monnaie centrale entre 4 et 7 %. L'augmentation effective, qui était restée dans le cadre prévu en 1982, a été toutefois supérieure à la fourchette pendant la plus grande partie de l'année. La réduction des taux de l'escompte et des avances sur nantissement, opérée en trois étapes au second semestre de 1982, et les interventions importantes que la Banque fédérale a effectuées pour contrer une spéculation jouant sur une réévaluation du mark au sein du SME ont entraîné une accélération de l'expansion monétaire, au premier trimestre surtout. La baisse consécutive des taux d'intérêt a facilité la reprise de la conjoncture et freiné passagèrement la revalorisation du mark face aux autres monnaies du SME.

Forte croissance de la monnaie centrale au premier trimestre

Le réajustement des parités effectué au mois de mars dans le cadre du SME a permis un ralentissement de l'expansion monétaire. La Banque fédérale d'Allemagne a réexaminé son objectif, mais ne l'a pas modifié. Au mois de septembre, elle a relevé le taux des avances sur nantissement d'un demi-point; les taux d'intérêt sont montés par la suite sur le marché monétaire. L'expansion de la monnaie centrale a alors fléchi et, à la fin de l'année, le taux de croissance s'inscrivait à la limite supérieure de l'objectif.

Accroissement plus lent de la monnaie centrale au second semestre

Après la réévaluation de 5,5 % décidée au sein du SME, au mois de mars, le mark a faibli par rapport à la plupart des monnaies, en particulier face au dollar. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, s'est inscrit en moyenne annuelle au même niveau que l'année précédente.

Affaiblissement du mark après sa réévaluation

## Royaume-Uni

Augmentation du produit intérieur brut

L'amélioration de la conjoncture observée en 1982 s'est poursuivie. En termes réels, le produit intérieur brut a augmenté d'environ 3 %. La croissance de la consommation privée a été particulièrement vigoureuse. Les importations ayant progressé aussi fortement, l'expansion de la demande n'a entraîné qu'une faible augmentation de la production industrielle; celle-ci est restée inférieure de 15% au niveau enregistré avant l'entrée, en été 1979, dans la phase de récession. Dans l'industrie, la propension à investir est demeurée faible, et la reconstitution des stocks, hésitante. Le recul des exportations a modéré la conjoncture. Après avoir diminué rapidement en 1982 et au premier semestre de 1983, le taux annuel de renchérissement s'est élevé quelque peu. En moyenne, il s'est établi à 4,6%, un niveau inférieur toutefois à celui de l'année précédente.

Légère diminution du chômage vers la fin de l'année

La part des chômeurs à la population active a atteint 12,4 % en moyenne, contre 11,7 % en 1982. Elle ne s'est réduite légèrement que vers la fin de l'année.

Recul de l'excédent de la balance des revenus

A la suite de l'accroissement des importations et du fléchissement des exportations, la balance commerciale a accusé un déficit, pour la première fois depuis 1979. L'excédent de la balance des revenus, qui avait atteint 5,4 milliards de livres en 1982, a diminué de plus de moitié.

Au premier semestre,  $M_3$  sterling supérieure à l'objectif fixé

Pour l'année budgétaire s'achevant au cours de 1984, la Banque d'Angleterre avait fixé son objectif d'expansion de  $M_3$  sterling entre 7 et 11 %, soit à un niveau un peu inférieur à celui de la période précédente. Après avoir évolué, en 1982, conformément à l'objectif visé,  $M_3$  sterling a augmenté à un rythme accéléré au début de 1983. L'accroissement a faibli au second semestre et, vers la fin de l'année, l'agrégat était de nouveau dans le cadre fixé. La base monétaire, que la Banque d'Angleterre se propose d'utiliser davantage comme indicateur, a continué de croître très modérément.

Affaiblissement de la livre

La livre sterling, qui avait faibli par rapport à toutes les monnaies importantes vers la fin de l'année précédente, n'a regagné, en 1983, qu'une partie du terrain perdu. Son niveau annuel moyen était nettement inférieur à celui de 1982. Quant au cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, il a diminué de près de 9%.

## France

Stagnation du produit intérieur brut

En termes réels, le produit intérieur brut a stagné, après avoir augmenté encore de 1,9% l'année précédente. La détérioration de la conjoncture a découlé avant tout du plan de rigueur adopté par le gouvernement après la dévaluation du franc, au mois de mars, en vue de rétablir l'équilibre des échanges avec l'étranger. Ce plan comprenait surtout des mesures tendant à restreindre la consommation privée et à

réduire le déficit budgétaire. Conformément aux prévisions, la demande intérieure a faibli sensiblement au cours de l'année. La demande extérieure ayant augmenté toutefois au second semestre, la production industrielle s'est maintenue au niveau de l'année précédente.

L'emploi a diminué. S'inscrivant à 9% en chiffre rond, le taux de chômage est resté toutefois approximativement au niveau observé l'année précédente. Des mesures, telles que des programmes de formation professionnelle pour les jeunes et des dispositions encourageant la retraite anticipée, ont allégé en effet le marché du travail. Le renchérissement a fléchi, passant en moyenne de 11,8% en 1982 à 9,3% en 1983.

Diminution de l'emploi

La dévaluation du franc a amélioré la capacité concurrentielle des exportateurs français, et les ventes à l'étranger ont augmenté. Comme les importations ont diminué, le déficit de la balance des revenus a reculé de 79 milliards de francs français en 1982 à 29 milliards l'année suivante.

Forte réduction du déficit de la balance des revenus

Dans le cadre du plan de rigueur du gouvernement, la Banque de France a ramené de 10% à 9% le taux d'expansion de la masse monétaire  $M_2$ , choisi comme objectif, et réduit l'accroissement autorisé des crédits bancaires. Au cours des trois premiers trimestres,  $M_2$  a augmenté conformément à l'objectif. Le mouvement de baisse que les taux d'intérêt avaient amorcé l'année précédente a continué en 1983.

Croissance de  $M_2$  conforme à l'objectif

Après sa dévaluation de 2,5% au mois de mars, le franc est resté, jusqu'à la fin de l'année, une monnaie forte au sein du SME. Il a oscillé constamment à la limite supérieure de sa marge de fluctuation. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, a diminué légèrement en moyenne annuelle.

Dévaluation du franc au mois de mars

## Italie

La récession, observée à partir du second semestre de 1982, a pris de l'ampleur durant les premiers mois de la période examinée. L'utilisation des capacités techniques a passé à un niveau inférieur à celui des années 1974 et 1975. Quant au taux de chômage, il est monté à 10%. Au second semestre, la conjoncture s'est améliorée quelque peu, la demande extérieure ayant augmenté et compensé partiellement le fléchissement de la demande intérieure. Le produit intérieur brut réel a reculé d'environ 1,5%.

Recul du produit intérieur brut

En dépit de la conjoncture défavorable, le taux annuel de renchérissement n'a diminué que légèrement. Atteignant encore 15% en moyenne annuelle, il a dépassé l'objectif de 13% que le gouvernement s'était fixé.

Diminution très faible du renchérissement

Elimination du déficit de la balance des revenus	Le fléchissement des importations, dû à la conjoncture, et l'augmentation du solde actif de la balance des services ont permis de combler le déficit de la balance des revenus, qui s'inscrivait à 5,5 milliards de dollars l'année précédente. Malgré des majorations d'impôts, le déficit des comptes de l'Etat s'est accru, sa part au produit intérieur brut atteignant environ 17%.
Assouplissement de la politique monétaire après la dévaluation de la lire	Après le réajustement des parités au sein du SME, la Banque d'Italie a réduit son taux de l'escompte de 18% à 17% afin d'adapter ses conditions à celles du marché. En moyenne, la base monétaire a augmenté un peu plus fortement que l'année précédente. Les taux d'intérêt à court terme ont eu tendance à baisser.
Hausse du cours réel pondéré de la lire	Comme la dévaluation de la lire de 2,5%, au mois de mars, n'a pas compensé l'écart entre les taux d'inflation en Italie et chez les principaux partenaires commerciaux de ce pays, le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, est monté quelque peu en 1983.

## Japon

Accélération de la croissance au second semestre	Le produit national brut réel a augmenté d'environ 3%, soit à peu près au même rythme que l'année précédente. Au premier semestre, la faiblesse de la consommation et le fléchissement de la construction ont marqué la conjoncture. Durant le second semestre toutefois, l'activité économique s'est accélérée grâce à la demande extérieure, américaine en particulier. La production industrielle a augmenté de 4%. Bien que l'emploi ait progressé, le nombre de chômeurs a continué de s'accroître. En moyenne, la part des chômeurs à la population active a été de 2,6%, contre 2,4% l'année précédente. Le taux moyen de renchérissement s'est inscrit au-dessous de 2%.
Plan du gouvernement pour stimuler la conjoncture	La demande intérieure étant faible, le gouvernement a adopté, au cours de l'automne, un plan économique dont les points principaux portaient sur une réduction de l'impôt sur le revenu, sur un accroissement des investissements publics ainsi que sur des mesures tendant à soutenir l'industrie de la construction.
Fort excédent de la balance des revenus	En raison de l'accroissement vigoureux des exportations, la balance des revenus s'est soldée par un excédent de 21 milliards de dollars, ce qui correspond au triple du montant enregistré l'année précédente.
Croissance plus lente de $M_2$	En moyenne, le taux de croissance de la masse monétaire $M_2$ a passé de 9,3% en 1982 à 7,3% en 1983. Les taux d'intérêt ont fléchi légèrement. A la fin du mois d'octobre, la Banque du Japon a ramené le taux de l'escompte de 5½% à 5% et contribué ainsi à soutenir le plan adopté par le gouvernement pour stimuler la conjoncture.
Hausse du yen	Le yen, qui s'était raffermi déjà vers la fin de l'année précédente, a continué sa



hausse. En moyenne annuelle, le cours pondéré en fonction du commerce extérieur est monté de 9,5%, en termes nominaux, et 6%, en termes réels.

*Evolution de quelques monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis*



## C. L'évolution de l'économie suisse

### 1. Conjoncture générale

#### Produit national brut et production industrielle

Fin de la récession

La récession, qui durait depuis environ deux ans, a pris fin en 1983. La conjoncture en Suisse a donc suivi, avec un retard de quelques mois, l'accélération observée sur le plan international.

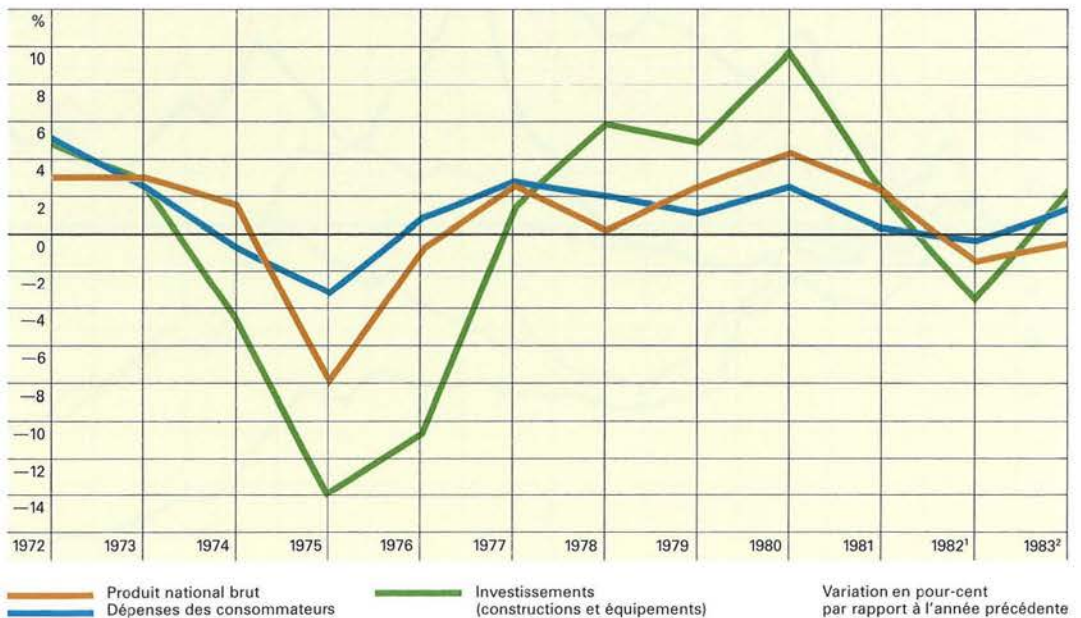
Stagnation du PNB en termes réels

Selon les estimations officielles, le produit national brut réel n'a diminué que de 0,5% en 1983. La demande intérieure, sur laquelle les mesures adoptées par la Confédération pour stimuler l'économie ont exercé des effets positifs, a contribué dans une large mesure à cette stabilisation. Au second semestre, les exportations ont augmenté légèrement, en raison de la reprise conjoncturelle à l'étranger. Par contre, les investissements sont restés faibles dans l'industrie.

Evolution divergente dans l'industrie

La production industrielle a stagné. Un recul a été observé pour la troisième année consécutive dans l'industrie des biens d'équipement. En revanche, la production de biens de consommation s'est maintenue à son niveau de 1982 et, dans les entreprises axées principalement sur le marché intérieur, une progression a été enregistrée à partir du printemps. Dans l'industrie chimique, un nouveau record a été atteint. La situation s'est améliorée également dans la construction, grâce à l'accroissement des commandes dans le secteur du logement.

Taux de croissance du produit national brut, en valeur réelle



<sup>1</sup>Résultats provisoires des comptes nationaux, OFS

<sup>2</sup>Estimations du 16 décembre 1983 de la sous-commission «prévisions économiques» de la Commission pour les questions conjoncturelles

Comme dans les cycles conjoncturels précédents, le secteur des services a peu ressenti les effets de la récession. L'activité y a augmenté, en 1983 également. Les banques et les compagnies d'assurances ont enregistré une nouvelle expansion de leurs affaires, alors que le tourisme se maintenait au niveau de 1982.

Croissance dans le secteur des services

## Consommation privée

La consommation privée a progressé au second semestre. L'accroissement était dû surtout à la demande de certains biens durables de consommation, tels les produits destinés à l'aménagement du logement et les appareils électroménagers. Dans le secteur du tourisme toutefois, la demande aussi bien suisse qu'étrangère a stagné. En termes réels, les dépenses de consommation ont augmenté d'environ 1,4%.

Consommation accrue, mais dans des proportions inégales

## Investissement

L'activité dans la construction, en baisse depuis le milieu de 1981, a marqué un tournant au premier semestre. En 1983, elle a atteint un niveau supérieur à celui de l'année précédente, grâce surtout au secteur du logement. L'adoption, au milieu de 1982, de conditions plus avantageuses pour les prêts hypothécaires avait entraîné un accroissement des promesses de crédit en vue de la construction de logements. Cette évolution s'est poursuivie en 1983, stimulée par une nouvelle baisse des taux hypothécaires et par les subventions que la Confédération a accordées, dans le cadre de son train de mesures, pour la construction de 2500 logements. Par contre, la demande de constructions industrielles et artisanales est restée faible. Les commandes passées par les pouvoirs publics, qui ont augmenté à partir de 1979, ont contribué à améliorer la situation dans l'industrie de la construction. Toutefois, seul le bâtiment en a bénéficié. Dans le génie civil, la demande a stagné, de sorte que les prix ont eu tendance à baisser en raison de la forte concurrence.

Augmentation de l'activité dans la construction

Abstraction faite d'importantes livraisons d'avions, les investissements en biens d'équipement n'ont pas progressé, bien qu'une amélioration de la conjoncture se soit esquissée au cours de l'année. Le nombre élevé des projets d'investissement qui ont été ajournés, selon l'enquête menée au printemps par le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale, confirme la faible propension à investir. Dans l'industrie notamment, l'évolution défavorable des bénéficiaires et le bas niveau d'utilisation des capacités techniques n'ont pas incité à investir. Toutefois, les signes indiquant une certaine reprise de la demande de biens d'investissement sont devenus plus nombreux au cours de l'année. Ainsi, l'industrie des machines a reçu davantage de commandes de la clientèle suisse, évolution qui s'explique en partie par le train de mesures de la Confédération.

Faibles investissements en biens d'équipement

Les stocks de matières premières et produits semi-ouvrés ont augmenté, tandis que ceux de produits finis continuaient de fléchir.

## Commerce extérieur

Stagnation des ventes à l'étranger

La reprise conjoncturelle aux Etats-Unis et dans d'autres pays membres de l'OCDE ne s'est répercutée qu'au second semestre sur les exportations suisses. Les investissements sont restés toutefois faibles sur le plan international. Les ventes à l'étranger de biens d'équipement, qui forment environ un tiers des exportations, ont progressé au second semestre, mais cette hausse n'a pas compensé le recul observé pour la première moitié de l'année. En volume, les exportations se sont maintenues au niveau de l'année précédente.

Accroissement des exportations vers les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne

L'accroissement des livraisons en Amérique du Nord, où l'amélioration de la conjoncture a été la plus sensible, a reflété surtout la forte expansion de la demande de biens de consommation aux Etats-Unis. La République fédérale d'Allemagne a augmenté ses importations de marchandises suisses, notamment celles de métaux et d'autres produits semi-ouvrés. Par contre, les exportations vers la plupart des autres pays membres de l'OCDE ont stagné. Etant donné leur endettement considérable, les pays en développement ont réduit leurs importations, ce qui a influé entre autres sur les exportations suisses.

### Commerce extérieur



Contrairement aux livraisons à l'étranger, les importations ont augmenté sensiblement, en volume, malgré la stagnation de la conjoncture en Suisse. L'accroissement des achats à l'étranger de matières premières et produits semi-ouvrés a découlé vraisemblablement d'une reconstitution des stocks en prévision de hausses de prix. De telles anticipations paraissent avoir influé également sur les achats de produits énergétiques. Quant aux importations de biens de consommation et d'équipement, elles n'ont guère varié par rapport à l'année précédente, abstraction faite des livraisons exceptionnellement fortes d'avions.

Augmentation des importations de produits énergétiques, de matières premières et de produits semi-ouvrés

Comme les importations ont augmenté nettement et que les exportations sont restées approximativement au même niveau que l'année précédente, le déficit de la balance commerciale a passé de 5,4 milliards de francs en 1982 à 7,3 milliards en 1983. Après une forte croissance au premier semestre, en raison de l'importation d'avions, le déficit a fléchi grâce à l'accélération des ventes à l'étranger.

Déficit accru de la balance commerciale

Le solde actif de la balance touristique n'a guère augmenté par rapport à l'année précédente. Le cours élevé du dollar a entraîné un afflux accru de clients américains, mais le nombre de touristes français a diminué nettement à la suite des restrictions auxquelles le gouvernement français a soumis l'exportation de fonds. Parmi les autres services, les commissions bancaires ont progressé davantage que la moyenne et, dans le domaine des revenus de capitaux, aussi bien les recettes que les dépenses ont dépassé les montants de l'année précédente; les revenus provenant des crédits bancaires et du portefeuille de valeurs étrangères des banques ont augmenté tout particulièrement.

Evolution divergente des postes de la balance des revenus

Selon de premières estimations, la balance des revenus s'est soldée par un excédent de 6,1 milliards de francs, contre 7,4 milliards l'année précédente. Ce recul s'explique par le fait que l'augmentation des recettes nettes provenant des services et des revenus de capitaux et du travail n'a compensé qu'en partie l'accroissement de 2,2 milliards de francs du déficit dans le trafic de marchandises. Le solde passif des transferts unilatéraux est resté inchangé.

Diminution de l'excédent de la balance des revenus

## Finances publiques

En 1983, le déficit du compte financier de la Confédération s'est chiffré à 0,9 milliard de francs, les dépenses ayant atteint 20,3 milliards, et les recettes, 19,4 milliards. Comme les deux années précédentes, les recettes fiscales ont dépassé nettement le montant figurant au budget. En 1983 toutefois, les dépenses ont été elles aussi sensiblement plus élevées que le volume budgété et le déficit a augmenté par rapport à l'exercice antérieur. Les dépenses supplémentaires découlaient, pour une grande part, des mesures adoptées en vue de stimuler la conjoncture; en 1983, la Confédération a versé environ 300 millions de francs dans le cadre de ces mesures.

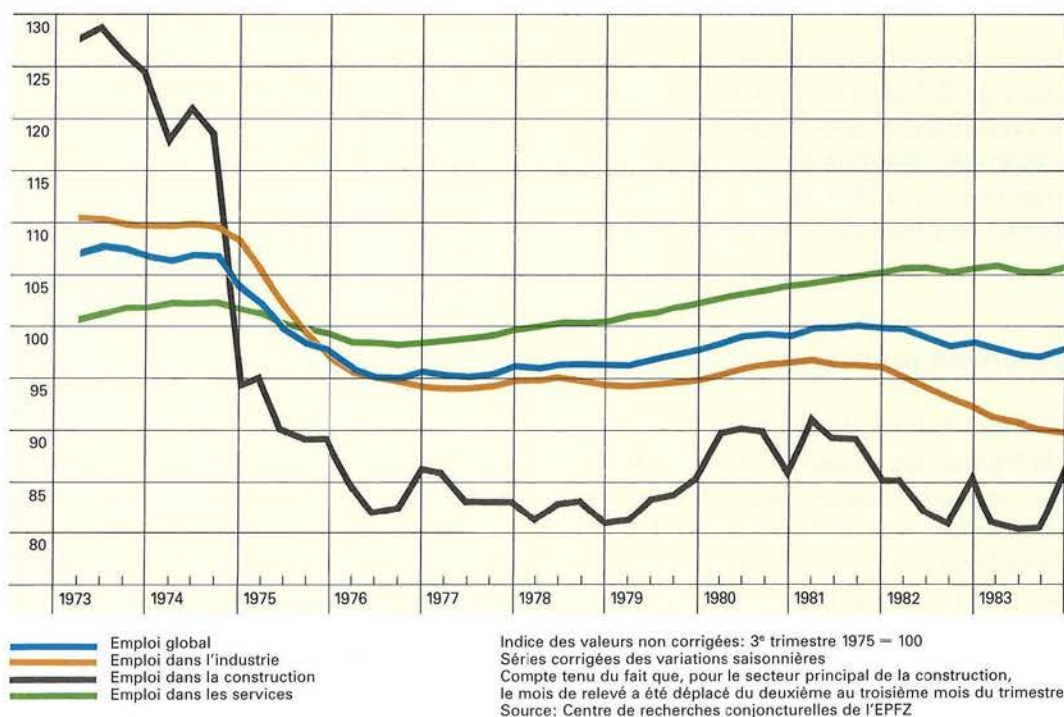
Déficit de la Confédération proche du montant prévu

Les cantons, avec des dépenses de 25,3 milliards de francs et des recettes de 24,7 milliards, avaient enregistré un déficit de 0,6 milliard en 1982. Un excédent de dépenses est attendu, en 1983 également. Les comptes des communes paraissent en revanche approximativement équilibrés; ces collectivités ont achevé en grande partie les investissements d'infrastructure qu'elles avaient différés.

## Emploi et marché du travail

L'emploi, qui avait diminué de 1% en 1982, a encore fléchi de 1,3% en moyenne. Ce recul, dû à la stagnation économique, correspond à la perte de 30 000 à 35 000 emplois. Comme l'année précédente, la réduction la plus forte a eu lieu dans l'industrie horlogère. La baisse des effectifs a dépassé également la moyenne dans l'industrie des machines, ainsi que dans celle du textile et de l'habillement. L'emploi a stagné dans le secteur des services, où il avait progressé de 0,4% l'année précédente. La population active étrangère, qui avait encore augmenté au cours de la première année de récession, a diminué légèrement en 1983, pour la première fois depuis 1977; les contingents de travailleurs à l'année et de saisonniers n'avaient été libérés que partiellement à l'automne de 1982.

### Indice de l'emploi



Après correction des variations saisonnières, le chômage a augmenté fortement jusqu'en été, puis s'est maintenu à un niveau relativement élevé durant le second semestre. En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs complets s'est chiffré à 26 288; le taux moyen de chômage a doublé par rapport à 1982 pour atteindre 0,8%. Le nombre de places vacantes s'est stabilisé à environ 5000, mais était de nouveau inférieur à celui de l'année précédente.

Augmentation du chômage complet ...

Au premier semestre surtout, l'utilisation insuffisante des capacités techniques a incité de nombreuses entreprises à recourir au chômage partiel. En moyenne, le nombre de chômeurs partiels s'est chiffré à 48 930, contre 36 611 l'année précédente. Les heures chômées étaient dues en majorité à des entreprises de la métallurgie et de l'industrie des machines.

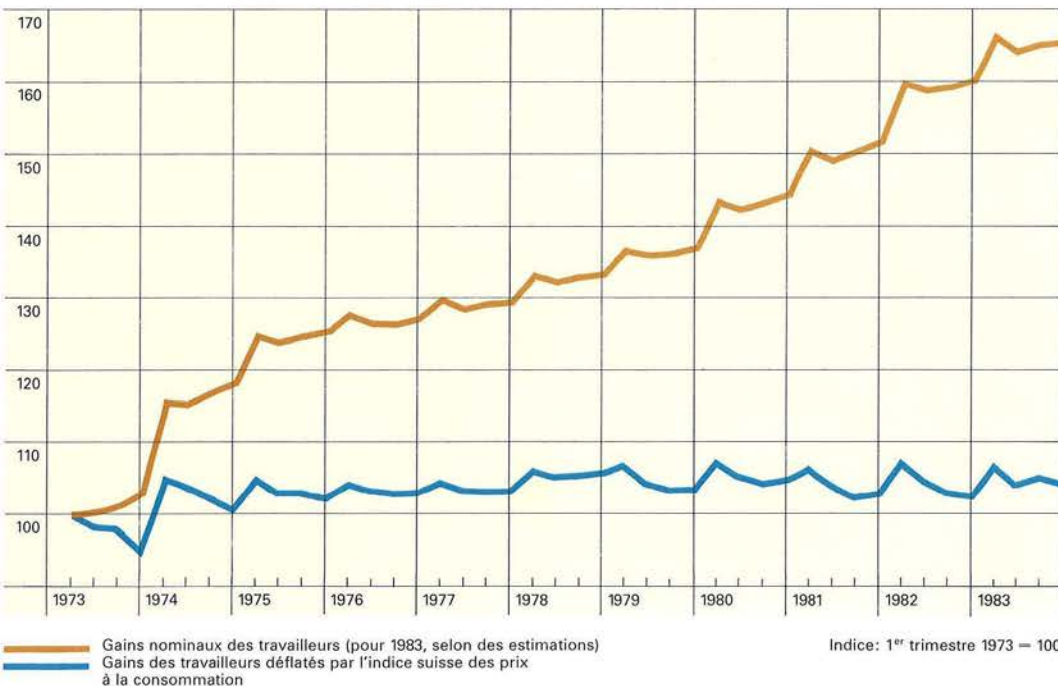
... et partiel

## Prix et salaires

La politique monétaire menée par la Banque nationale a déployé ses effets au cours de l'année examinée. Le taux annuel de renchérissement, qui atteignait encore 5,8% au quatrième trimestre de 1982, a fléchi à 1,8% au dernier trimestre de 1983. En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation dépassait de 2,9%

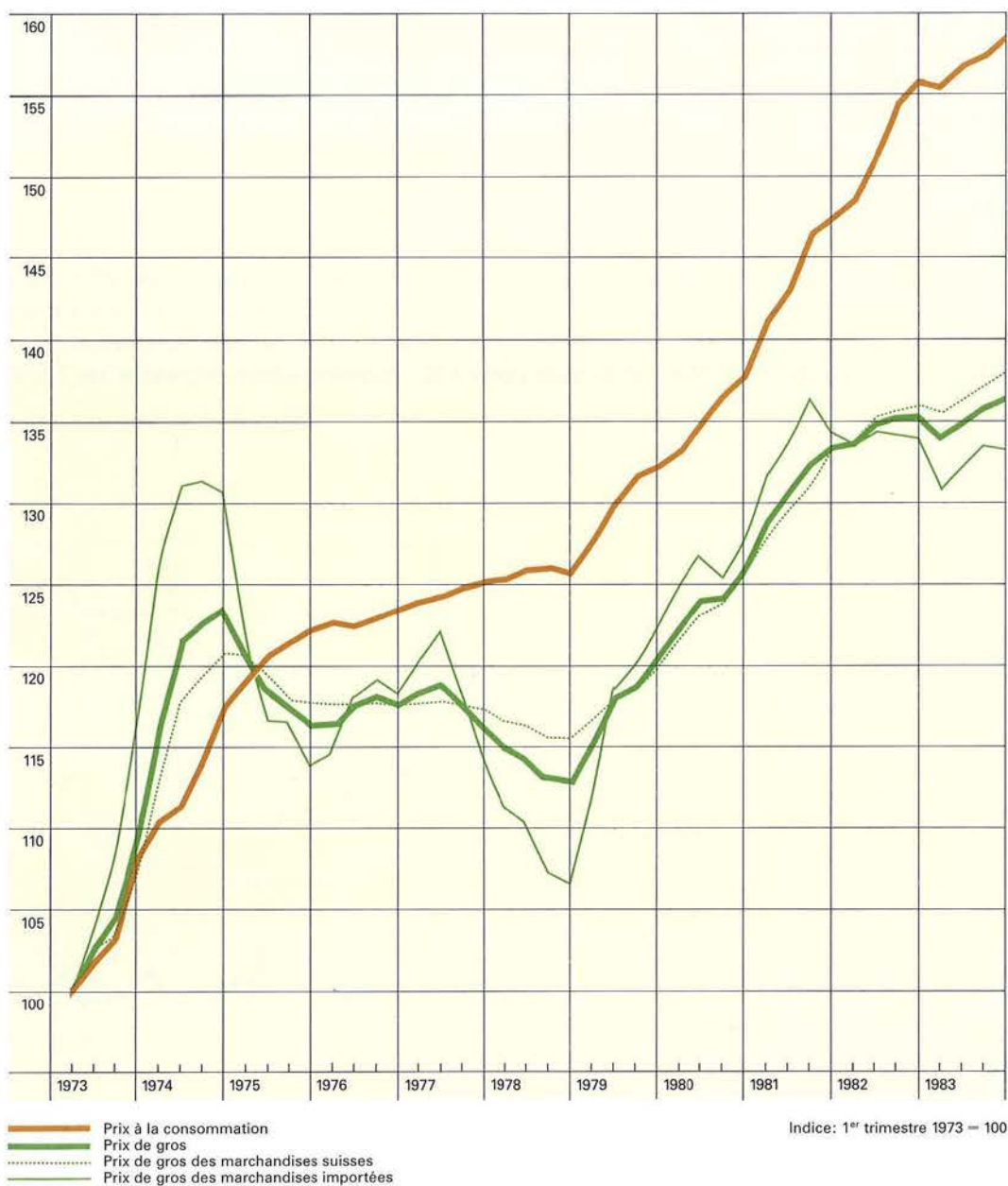
Forte diminution du renchérissement

### Salaires



le niveau observé un an auparavant, contre 5,6% en 1982. Les taux de renchérissement ont reculé dans chacun des groupes de biens et de services; la baisse du prix du pétrole, qui s'est répercutée avant tout sur les indices partiels du chauffage et de l'éclairage ainsi que des transports, a joué un rôle important.

### Prix





De même, l'indice des prix de gros n'est monté que très légèrement. En moyenne annuelle, la hausse s'est chiffrée à 0,5%, contre 2,5% l'année précédente. Les produits suisses ont renchéri de 1,1%, tandis que le prix moyen des marchandises importées diminuait de 1,1%. Le coût de la construction a passé, en ville de Zurich, au-dessous du niveau enregistré un an auparavant; en ville de Berne par contre, il a augmenté.

Prix de gros et coûts de la construction presque stables

Selon des estimations de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, la hausse des salaires dans l'ensemble de l'économie s'est chiffrée à environ 3,1% du quatrième trimestre de 1982 à la période correspondante de 1983, contre 5,7% l'année précédente. Grâce au fort ralentissement de l'inflation, cette évolution représente une hausse réelle de quelque 1,3%.

Hausse des salaires réels grâce au recul du renchérissement

## 2. La politique monétaire et les marchés monétaire et financier

### Evolution de la monnaie de banque centrale

Pour 1983, la Banque nationale se proposait d'accroître de 3% en moyenne la monnaie centrale ajustée, agrégat qui comprend les billets en circulation et les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements à l'institut d'émission, déduction faite des crédits accordés pour le financement des échéances. En adoptant un objectif identique à celui de l'année précédente, elle entendait continuer de mener une politique monétaire axée sur la stabilisation du niveau des prix.

Politique monétaire axée sur la lutte contre l'inflation

Les importantes liquidités que les banques détenaient pour la fin de 1982, en comptes de virements notamment, ont été réduites très lentement au début de l'année. La monnaie centrale ajustée s'est ainsi élevée, au mois de janvier, un peu plus que prévu. Etant donné la hausse du cours du franc et le caractère hésitant de l'amélioration de la conjoncture, la Banque nationale a décidé, au mois de mai, de ne pas corriger le léger dépassement de l'objectif que laissait présager cette évolution de la monnaie centrale. Un nouvel assouplissement intentionnel de la politique monétaire a résulté des interventions effectuées sur le marché des changes, au début du mois d'août, en étroite concertation avec d'autres banques centrales. En 1983, la monnaie centrale ajustée a augmenté finalement de 3,6% en moyenne.

Léger dépassement de l'objectif d'expansion monétaire

La circulation des billets, qui constitue environ les trois quarts de la monnaie centrale, tend à s'accroître lorsque les taux d'intérêt baissent. Les variations des taux d'intérêt influent toutefois avec un certain retard sur cette composante. Aussi la forte baisse des taux d'intérêt observée en 1982 a-t-elle entraîné une accélération de la croissance des billets en circulation jusque dans les premiers mois de 1983.

Accroissement des billets en circulation

Ces effets se sont atténués au cours de l'année. La circulation des billets a augmenté de 3,3% en moyenne annuelle.

Augmentation des  
avoirs en comptes de  
virements

Après une vigoureuse expansion au début de l'année, les avoirs en comptes de virements ont diminué du mois d'avril à celui de juillet. Par la suite, ils se sont accrus de nouveau, et les variations saisonnières habituelles ont été observées. En moyenne, ces avoirs ont progressé de 6,5% en 1983.

### Evolution de la monnaie centrale ajustée

	Billets en circulation <sup>1</sup> en millions de francs	Avoirs en comptes de virements <sup>1</sup>	Crédits destinés aux échéances <sup>1</sup>	Monnaie centrale ajustée <sup>1, 2</sup>	variation en % <sup>3</sup>
1979	21 048	10 105	608	30 546	6,8
1980	21 740	7 342	933	28 149	-7,0
1981	21 912	6 742	668	27 986	-0,5
1982	22 064	7 102	467	28 699	2,6
1983	22 774	7 549	593	29 730	3,6
1983 1 <sup>er</sup> trimestre	22 828	7 808	577	30 060	7,6
2 <sup>e</sup> trimestre	22 688	7 061	574	29 175	2,4
3 <sup>e</sup> trimestre	22 493	7 321	510	29 305	2,6
4 <sup>e</sup> trimestre	23 086	8 006	710	30 382	2,0

<sup>1</sup> Moyenne des valeurs journalières.

<sup>2</sup> Monnaie centrale ajustée = billets en circulation + avoirs en comptes de virements - crédits destinés aux échéances.

<sup>3</sup> Par rapport à l'année précédente; en regard des années et des trimestres figurent des moyennes des taux mensuels.

### Evolution des autres agrégats monétaires

Effets directs de la  
politique monétaire sur  
M<sub>1</sub>

Des trois agrégats monétaires M<sub>1</sub>, M<sub>2</sub> et M<sub>3</sub>, le premier est celui sur lequel l'évolution de la monnaie centrale influe le plus directement. Cette dernière détermine en grande partie les deux composantes de M<sub>1</sub>, soit le numéraire en circulation et les dépôts à vue détenus par des résidents. La monnaie centrale et la masse monétaire M<sub>1</sub> suivent des tendances assez parallèles. Les rémunérations des dépôts à vue et des fonds d'épargne étant relativement peu flexibles, les variations des taux d'intérêt à court terme entraînent toutefois des transferts rapides et massifs entre les fonds à terme, d'une part, et les dépôts à vue et d'épargne, d'autre part. Les dépôts à vue, dont le volume avait augmenté vigoureusement depuis le milieu de 1982 à la suite de la baisse des rémunérations servies sur les dépôts à terme, se sont inscrits, en 1983, à un niveau supérieur à celui de l'année précédente. La croissance annuelle moyenne de la masse monétaire M<sub>1</sub> a passé de 3% en 1982 à 7,5% l'année suivante.

Diminution de M<sub>2</sub>

Le niveau relativement bas des taux d'intérêt à court terme a continué de stimuler la transformation de fonds à terme en dépôts d'épargne, lesquels sont un élément de M<sub>3</sub>. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, la masse

### Monnaie centrale ajustée et masse monétaire $M_1$



monétaire  $M_2$ , soit  $M_1$  et les dépôts à terme, a ainsi diminué de 5,9% au premier trimestre et de 4,4% au deuxième trimestre. Au second semestre, elle s'est stabilisée à un niveau légèrement inférieur à celui de la période correspondante de 1982.

Les transformations mentionnées ci-dessus ont pris fin au second semestre, mais les fonds d'épargne ont encore augmenté faiblement. La masse monétaire  $M_3$ , qui comprend  $M_2$  et les fonds d'épargne, s'est accrue de 6,7% en moyenne annuelle.

Expansion de  $M_3$

## Evolution des agrégats monétaires Moyennes annuelles et trimestrielles

	Numéraire en circulation <sup>1</sup>		Dépôts à vue <sup>2</sup>		Masse monétaire M <sub>1</sub> <sup>3</sup>	
	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>
1979	19 954	8,1	42 889	8,7	62 843	8,5
1980	20 520	2,8	36 648	-14,6	57 168	-9,0
1981	20 573	0,3	34 554	-5,7	55 127	-3,6
1982	20 776	1,0	36 010	4,2	56 786	3,0
1983	21 403	3,0	39 654	10,1	61 057	7,5
1983 1 <sup>er</sup> trimestre	21 357	4,6	40 098	21,7	61 455	15,2
2 <sup>e</sup> trimestre	21 339	4,0	39 775	11,3	61 114	8,7
3 <sup>e</sup> trimestre	21 130	2,9	38 120	6,6	59 250	5,3
4 <sup>e</sup> trimestre	21 785	0,8	40 623	2,5	62 408	1,9

	Quasi-monnaie <sup>4</sup>		Masse monétaire M <sub>2</sub> <sup>5</sup>		Dépôts d'épargne <sup>6</sup>		Masse monétaire M <sub>3</sub> <sup>7</sup>	
	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>	millions de fr.	variation % <sup>8</sup>
1979	25 896	13,8	88 739	10,0	107 894	8,9	196 633	9,4
1980	47 191	82,2	104 359	17,6	105 079	-2,6	209 438	6,5
1981	62 883	33,3	118 010	13,1	102 456	-2,5	220 466	5,3
1982	65 940	4,9	122 726	4,0	105 453	2,9	228 179	3,5
1983	57 561	-12,7	118 618	-3,3	124 866	18,4	243 484	6,7
1983 1 <sup>er</sup> trimestre	55 317	-21,8	116 772	-5,9	121 805	21,4	238 577	6,3
2 <sup>e</sup> trimestre	56 851	-15,4	117 965	-4,4	125 569	22,2	243 534	7,7
3 <sup>e</sup> trimestre	59 857	-7,6	119 107	-1,6	124 974	17,8	244 081	7,4
4 <sup>e</sup> trimestre	58 221	-4,7	120 629	-1,4	127 116	12,9	247 745	5,5

<sup>1</sup> Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le secteur privé non bancaire.

<sup>2</sup> Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses détenus dans les banques et en comptes de chèques postaux par des résidents du secteur privé non bancaire.

<sup>3</sup> Masse monétaire M<sub>1</sub> = numéraire en circulation et dépôts à vue.

<sup>4</sup> Quasi-monnaie = dépôts à terme en francs suisses ainsi que dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères, détenus par des résidents du secteur non bancaire.

<sup>5</sup> Masse monétaire M<sub>2</sub> = M<sub>1</sub> et quasi-monnaie.

<sup>6</sup> Dépôts d'épargne = dépôts d'épargne ainsi que livrets et carnets de dépôt détenus par des résidents du secteur non bancaire.

<sup>7</sup> Masse monétaire M<sub>3</sub> = M<sub>2</sub> et dépôts d'épargne.

<sup>8</sup> Par rapport à la même période de l'année précédente.

## Marchés monétaire et financier

### Marché monétaire

Taux d'intérêt inférieurs en moyenne au niveau de l'année précédente

Après avoir reculé fortement en 1982 et, surtout, au mois de janvier de l'année examinée, les taux d'intérêt à court terme sont montés continuellement entre la mi-février et la mi-juin. Un nouveau mouvement de baisse a eu lieu après le milieu de l'année, à la suite du léger assouplissement de la politique monétaire. Sur le marché des euro-francs, qui reflète assez bien la situation du marché monétaire suisse, le taux des dépôts à trois mois a passé de 3<sup>1</sup>/<sub>4</sub>% à 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% au début du mois de janvier, puis a augmenté à 5<sup>1</sup>/<sub>8</sub>% jusqu'à la mi-juin, pour osciller enfin autour de 4% au

dernier trimestre. En moyenne, il a diminué de 0,8 point par rapport à l'année précédente. Le rendement des créances comptables sur la Confédération et les rémunérations servies par les grandes banques sur les dépôts à terme fixe ont évolué, en général, parallèlement aux conditions appliquées sur le marché des euro-francs. Comme l'année précédente, des créances comptables ont été émises pour des durées d'un, de trois et de six mois, mais seules des créances à trois mois ont été placées mensuellement.

Avec effet au 18 mars, la Banque nationale a ramené de 4½% à 4% le taux de l'escompte et de 6% à 5½% celui des avances sur nantissement. Les crédits traditionnels de l'institut d'émission, qui servent presque exclusivement au financement des échéances mensuelles, ont atteint en moyenne un volume à peu près égal à celui de l'année précédente. Aux échéances trimestrielles, la Banque nationale a mis des liquidités à disposition en concluant également des swaps devises contre francs.

Réduction des taux officiels

Le 26 janvier, le Trésor américain a remboursé la dernière tranche des bons Carter qu'il avait émis, au mois de janvier 1979, pour accroître ses réserves monétaires en vue d'intervenir sur le marché des changes. En ne renouvelant pas des swaps arrivés à échéance, la Banque nationale a compensé l'augmentation des disponibilités bancaires due à ce remboursement.

Remboursement des derniers bons Carter

## Crédits de refinancement de la Banque nationale

Mois	Crédits de refinancement en millions de francs, moyennes mensuelles des valeurs journalières							
	Swaps		Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Total		dont crédits destinés au financement des échéances <sup>1</sup>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(3) = (1) + (2)	(4)	(4)	
	1982	1983	1982	1983	1982	1983	1982	1983
Janvier	8 485	10 664	1 027	872	9 512	11 536	504	858
Février	7 823	9 819	1 328	493	9 151	10 312	418	132
Mars	8 670	10 164	882	838	9 552	11 002	503	740
Avril	9 159	9 713	880	471	10 039	10 184	319	257
Mai	9 819	9 603	632	1 193	10 451	10 796	195	677
Juin	10 011	9 485	637	703	10 648	10 188	512	788
Juillet	9 392	9 513	780	910	10 172	10 423	360	562
Août	9 089	9 566	926	1 066	10 015	10 632	406	389
Septembre	9 676	10 503	612	828	10 288	11 331	432	579
Octobre	9 949	10 421	694	990	10 643	11 411	392	608
Novembre	11 229	11 476	741	741	11 970	12 217	319	242
Décembre	13 829	14 339	694	878	14 523	15 217	1 244	1 280

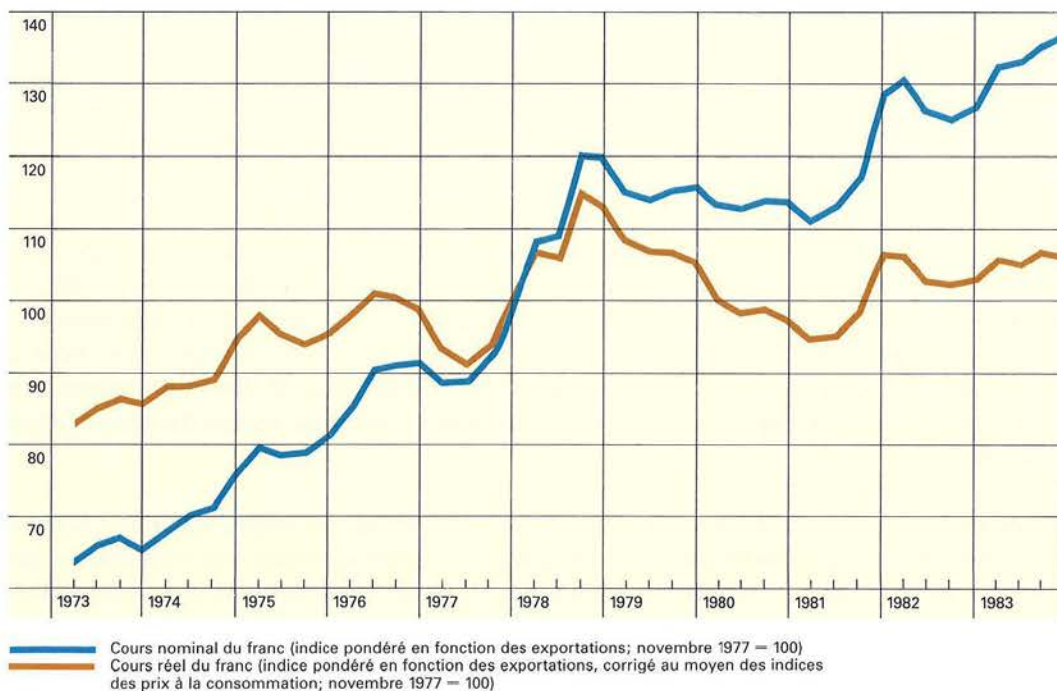
<sup>1</sup> Correspond à la différence entre la monnaie centrale et la monnaie centrale ajustée.

## Marché des changes et évolution des cours

Le graphique de la page 30 montre l'évolution, entre 1973 et 1983, du cours du franc pondéré en fonction des exportations. L'indice nominal s'est élevé continuelle-

Hausse de la valeur extérieure du franc

### Evolution du cours du franc, en termes nominaux et réels



ment en 1983 pour atteindre, au quatrième trimestre, le niveau record de 137 points. Le renchérissement ayant été moins fort en Suisse qu'à l'étranger, la revalorisation du franc, en termes réels, n'a pas dépassé 2% par rapport à l'année précédente.

Hausse du dollar et  
baisse du mark

Les cours des monnaies les plus importantes pour l'économie suisse n'ont pas évolué de façon identique. Le dollar s'est revalorisé presque sans interruption jusqu'au mois d'août, puis a baissé passagèrement pour remonter ensuite et atteindre, à la mi-décembre, fr. 2,21, niveau qui n'avait plus été enregistré depuis le mois de novembre 1982. La fermeté de la monnaie américaine, au début du second semestre, a incité plusieurs banques centrales à vendre des dollars dans le cadre d'interventions concertées sur les marchés des changes. La Banque nationale, quant à elle, a été préoccupée surtout par l'évolution du mark allemand dont le cours avait fléchi de fr. 0,836, en moyenne de l'année précédente, à fr. 0,808 au mois d'août. Comme elle avait déjà décidé d'assouplir la politique monétaire, elle a acheté des marks, contre des dollars et contre des francs, dans le cadre de cette action concertée. Le mark a oscillé par la suite autour de fr. 0,81, puis a passé au-dessous de fr. 0,80 au mois de décembre. Le yen est monté continuellement durant l'année examinée; son niveau annuel moyen a augmenté légèrement de 1982 à 1983. Le franc français et la lire italienne ont fléchi, après le réajustement des parités qui a eu lieu au printemps au sein du Système monétaire européen; en

moyenne, ils ont passé à des niveaux nettement inférieurs à ceux de l'année précédente. Au mois de juin, la livre sterling a atteint son cours le plus élevé de l'année, soit fr. 3,27. En moyenne, elle a baissé par rapport à 1982.

### *Marché des capitaux*

Comme les rémunérations à court terme, les taux d'intérêt à moyen et long terme ont été inférieurs, en moyenne, à leur niveau de l'année précédente. Les taux du marché monétaire ont atteint leur point maximal au mois de juin, mais le mouvement de hausse a continué au troisième trimestre sur le marché des obligations. Le rendement moyen des obligations fédérales a passé de 4,23% à 4,75% entre le début de l'année et le mois de septembre, puis a diminué pour s'inscrire à 4,53% à la fin du quatrième trimestre. Abstraction faite d'une partie de l'été, il est resté constamment supérieur aux taux du marché monétaire.

En moyenne annuelle, diminution des taux d'intérêt

Au printemps, les taux appliqués aux dépôts d'épargne et aux prêts hypothécaires ont été réduits d'un demi-point, étant donné le bas niveau des rémunérations à court terme et des rendements sur le marché des obligations. Malgré cette adaptation, les épargnants ont bénéficié, grâce à la diminution du renchérissement, d'une rémunération réelle qui, dans une perspective à long terme, peut être considérée comme relativement élevée.

Recul des taux appliqués à l'épargne et aux prêts hypothécaires

La Banque nationale a poursuivi ses achats sur le marché des obligations pour accroître la part des avoirs en Suisse à l'actif de son bilan. Comme les obligations acquises par l'institut d'émission ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble des titres en circulation des catégories de débiteurs entrant en ligne de compte, les effets de ces achats sur la structure des taux d'intérêt ont été vraisemblablement minimes.

Poursuite des achats sur le marché des obligations

Les émissions de débiteurs suisses ont atteint un montant record. Leur croissance s'explique par la conversion d'emprunts dénoncés au remboursement anticipé à la suite de la forte baisse des taux d'intérêt. L'argent frais demandé au marché par les émissions d'emprunts suisses s'est inscrit toutefois à peu près au niveau observé en 1982.

Accroissement des émissions en raison de conversions

Cette année également, les principaux débiteurs suisses ont été les collectivités publiques, les banques et les entreprises électriques; les conversions ont prévalu dans ces deux dernières catégories. En termes relatifs, l'augmentation la plus forte du prélèvement d'argent frais a été enregistrée dans l'industrie et le commerce.

Principaux débiteurs: collectivités publiques, banques et entreprises électriques

Le prélèvement net opéré sur le marché financier suisse par l'émission publique d'obligations et d'actions a diminué d'environ 4 milliards de francs par rapport à l'année précédente. Ce recul était dû à une forte augmentation des remboursements.

Diminution du recours net au marché

## Taux d'intérêt — Situation en fin d'année

	1979 %	1980 %	1981 %	1982 %	1983 %
Taux officiel de l'escompte	2	3	6	4½	4
Taux officiel des avances sur nantissement	3	4	7	6	5½
Taux d'escompte privé	3½	5	8	6	5½
Dépôts à terme					
3— 5 mois	4¾	5¾	8¾	2½	3½
6— 8 mois	4¾	5¾	8½	2¾	3½
9—11 mois	4¾	5¾	8	2¾	3½
12 mois	4¾	5½	7¾	2¾	3½
Créances comptables à 3 mois sur la Confédération <sup>1</sup>	3,760	5,552	7,995	2,789	3,311
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales <sup>2</sup>	2,03	2,76	3,54	4,03	3,51
Obligations de caisse des grandes banques					
3 et 4 ans	3¾	4½	6½	4¼	4½ <sup>3</sup>
5 et 6 ans	3½	4¾	6½	4½	4¾
7 et 8 ans	3¾	5	6¼	4½	4¾
Emprunts <sup>4</sup>					
Confédération	3¾	4¾ <sup>5</sup>	5¾ <sup>6</sup>	4¼ <sup>7</sup>	4½ <sup>8</sup>
Cantons, communes	3¾	5—5½	6¼—6½	4—4½	4½—4¾
Banques	4¼	5	6¼—6¾	4½—4¾	4¾
Usines électriques	4½	5¼	6¾	4½	4¾—5
Industrie	4	5¼	7¼	5	4¾—5½
Rendement moyen des emprunts fédéraux	4,04	4,63	5,39	4,23	4,53

<sup>1</sup> Rendement des créances libérées au mois de décembre.

<sup>2</sup> Taux d'intérêt au début du mois de décembre.

<sup>3</sup> 4 ans: 4¾%.

<sup>4</sup> Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre.

<sup>5</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,88%).

<sup>6</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 5,40%).

<sup>7</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,07%).

<sup>8</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,45%).

Expansion des exportations de capitaux

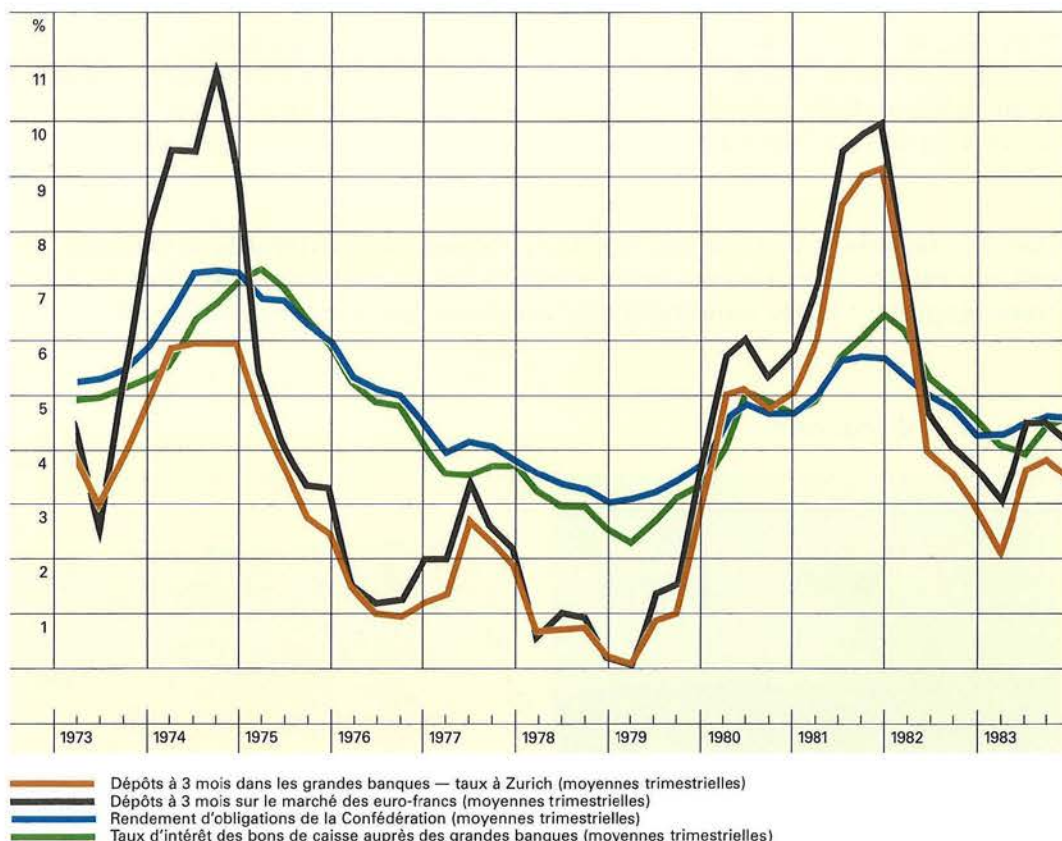
Les autorisations d'exporter des capitaux que la Banque nationale a délivrées en 1983 ont porté sur 40,2 milliards de francs, soit un montant dépassant de 7,1% celui de l'année précédente. Les placements de «notes» ont joué un rôle prédominant puisque leur part à l'ensemble de ces transactions a atteint 51%, contre 47% en 1982 et 37% en 1981. La part revenant aux émissions d'emprunts a passé à 26% (1982: 27%; 1981: 23%), tandis que celle des crédits bancaires fléchissait de 40% en 1981 à 26% en 1982, puis à 23% l'année suivante.

Rôle accru des «notes» ...

Au sein des exportations de capitaux, l'importance des crédits a diminué au profit des placements de «notes» à partir du milieu de l'année 1982. Les difficultés de paiement de maints pays débiteurs ont rendu les banques plus prudentes dans l'octroi de crédits; en outre, l'assouplissement apporté le 1<sup>er</sup> juillet 1982 aux dispositions régissant les exportations de capitaux a favorisé avant tout le placement de reconnaissances de dette à moyen terme de débiteurs étrangers («notes»). Bien que les banques aient accordé par semestre, en 1983, davantage de crédits à l'étranger que pendant les six derniers mois de 1982, le niveau observé avant le milieu de 1982 n'a plus été atteint.



## Taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



La répartition par groupes de pays des autorisations délivrées en 1983 confirme les modifications qui se sont produites dans la seconde moitié de l'année précédente. En effet, la part des pays industrialisés a augmenté à 78,7%, alors que celle des pays en développement diminuait à 8,5%.

... et des pays industrialisés

### Autorisations d'exporter des capitaux, par groupes de pays en pour-cent

Groupes de pays	1980	1981	1982	1983
Pays industrialisés	68,7	71,1	74,7	78,7
Pays en développement	14,7	14,0	9,9	8,5
Pays à commerce d'Etat				
— Europe de l'Est	3,1	4,2	1,4	1,1
— Autres	0,5	0,3	—	—
OPEP	1,9	1,4	0,3	0,6
Organisations internationales <sup>1</sup>	11,1	9,0	13,7	11,1
Total, en pour-cent	100,0	100,0	100,0	100,0
Total, en milliards de francs	23,3	32,2	37,5	40,2

<sup>1</sup> Banque mondiale, BAD, BID, BEI, CECA, Euratom, Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe.

## Bilans bancaires

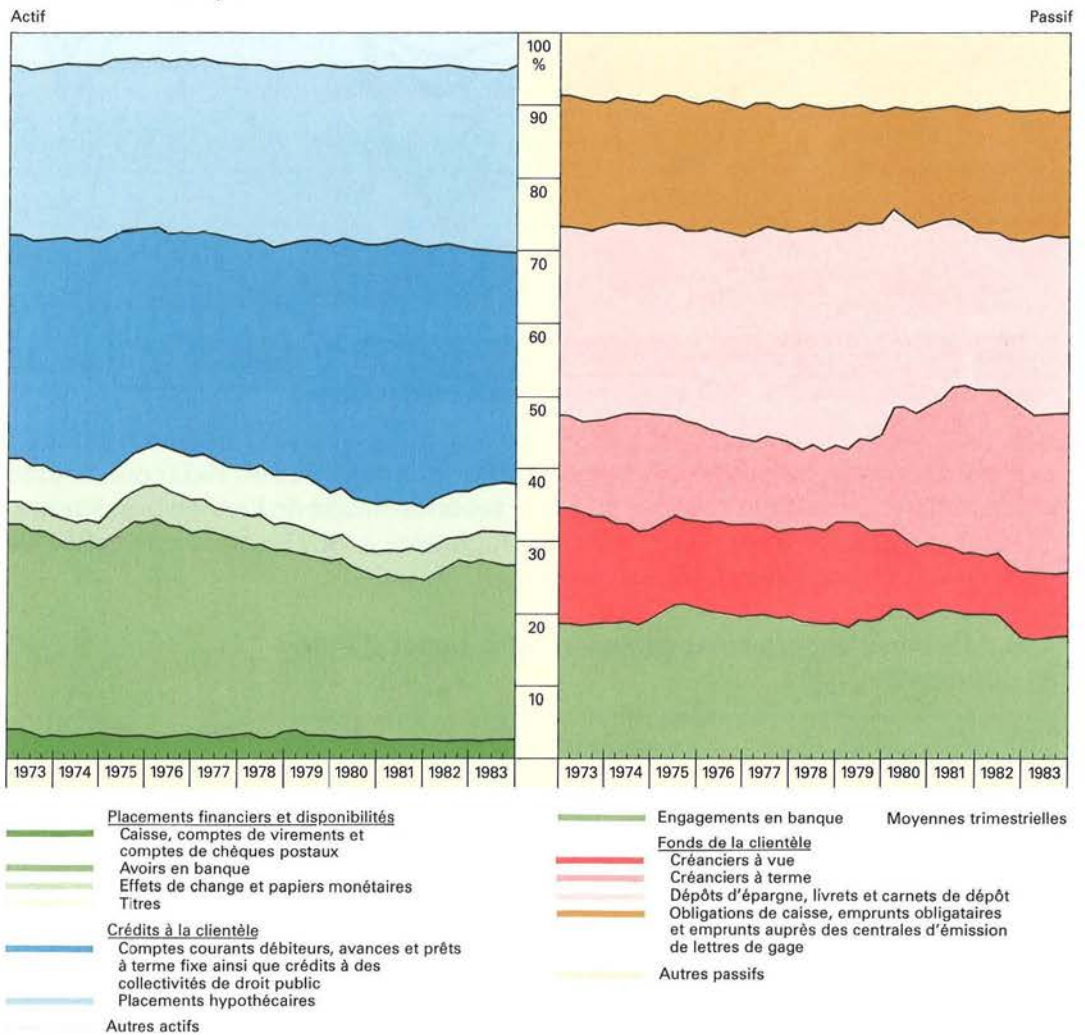
Ralentissement, dû à la récession, de la croissance des bilans

N'ayant pris fin qu'au second semestre, la récession a influé encore sensiblement sur les opérations bancaires. La croissance des bilans des 71 banques, qui atteignait 10,9% en 1980, a diminué graduellement pour s'inscrire à 7,1% en 1983. Elle a passé à un niveau inférieur à la moyenne de 8% observée pour les années 1973 à 1983.

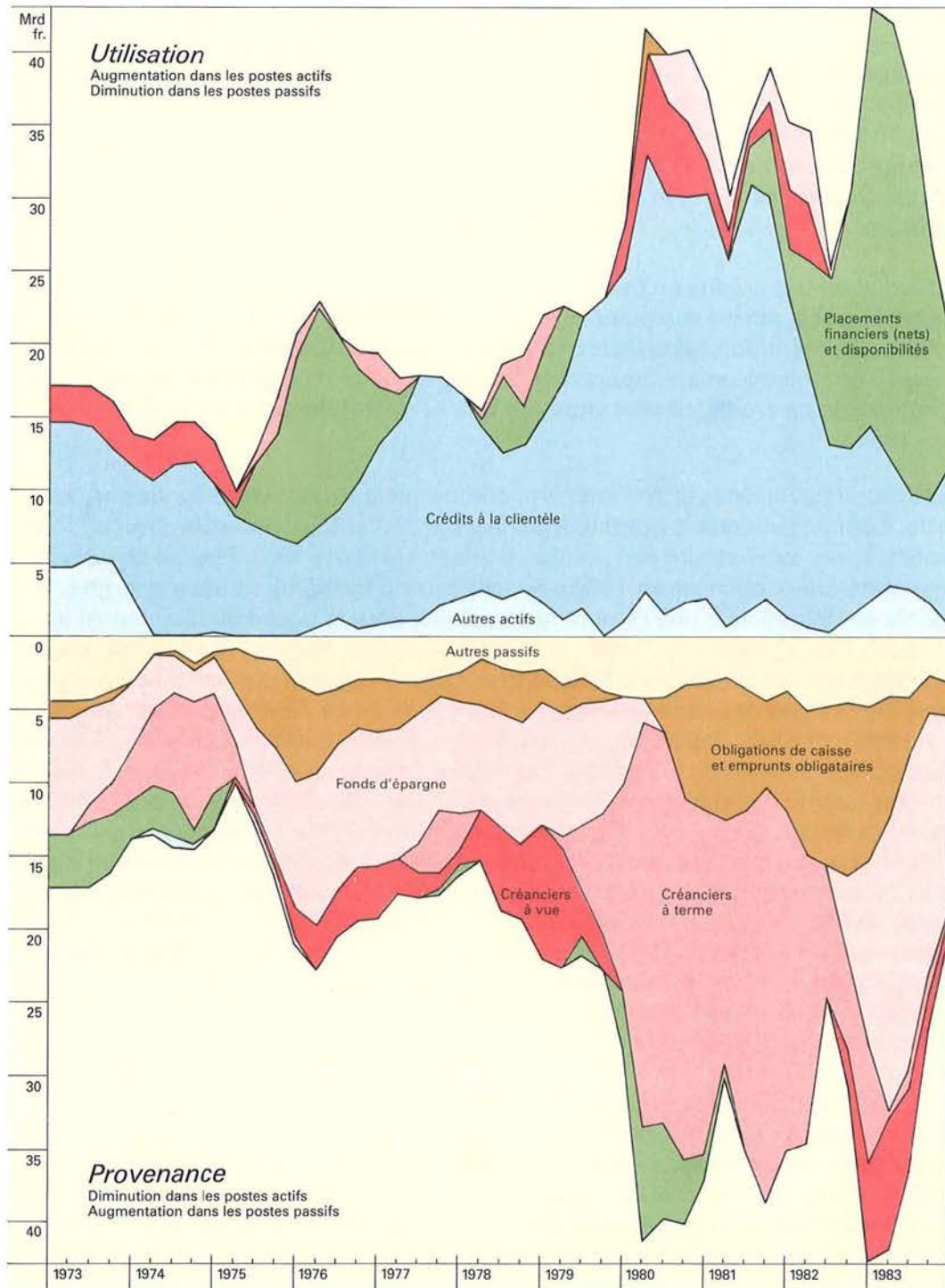
Faible progression des crédits

Dans l'ensemble, le volume des crédits a progressé à un rythme lent. Comme l'année précédente, l'expansion s'est concentrée sur les prêts hypothécaires. Ces derniers réagissent assez lentement aux variations de la conjoncture, étant donné

### Bilan de 71 banques



## Provenance et utilisation des fonds dans 71 banques



Moyennes trimestrielles; variation en valeur absolue par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

qu'ils succèdent généralement à des crédits de construction. Les comptes débiteurs, qui comprennent les crédits en comptes courants ainsi que les avances et prêts à terme fixe, n'ont guère varié jusqu'au mois de décembre, où ils ont augmenté notablement. A la fin de l'année, les prêts à des collectivités étrangères de droit public étaient inférieurs au montant enregistré un an auparavant, le problème de l'endettement international ayant incité les banques à davantage de prudence. Si les établissements de crédit n'avaient pas contribué au rééchelonnement de la dette de certains pays, le fléchissement des prêts à l'étranger aurait été encore plus net.

Crédits en francs,  
baromètre de la  
conjoncture

L'évolution des crédits en francs reflète bien la conjoncture. Selon cet indicateur, la récession a atteint son point le plus bas au cours de l'année. Après une longue phase de diminution, les crédits en francs dépassaient en effet, à la fin de l'année, le niveau enregistré un an auparavant. En outre, les taux de croissance élevés des promesses de crédit laissent entrevoir une accélération de l'activité économique en 1984.

Afflux de fonds  
d'épargne, dû à la  
rémunération réelle  
élevée

Les modifications des taux d'intérêt ont influé sur la structure des fonds de la clientèle. Comme l'indique le graphique de la page 35, l'afflux de fonds a diminué fortement, après avoir atteint son point culminant à la fin de 1982. Plus de la moitié du modeste afflux observé en 1983 a eu lieu sous la forme de fonds d'épargne, lesquels ont bénéficié d'une rémunération réelle, pour la première fois depuis longtemps. Les comptes salaires, qui figurent généralement parmi les dépôts d'épargne et les livrets et carnets de dépôt, ont progressé de nouveau davantage que l'ensemble des fonds d'épargne. Les fonds à vue n'ont augmenté que dans une faible mesure; depuis des années, leur croissance est la plus lente de toutes les catégories de fonds de la clientèle. Les dépôts à terme, que les taux d'intérêt élevés sur le marché monétaire avaient rendus attrayants durant les années précédentes, n'ont guère progressé en 1983, où leur rémunération n'a dépassé celle des fonds d'épargne que passagèrement, au cours de l'été. Néanmoins, leur part au passif des bilans atteignait encore le double de celle qui pouvait être observée dix ans auparavant (voir graphique, page 34). Dans l'ensemble, les fonds à moyen et long terme ont augmenté en 1983, les banques ayant notamment accru leurs emprunts obligataires. Par contre, le volume des obligations de caisse est resté approximativement inchangé, les conditions offertes aux souscripteurs n'ayant été un peu plus attrayantes qu'à partir du quatrième trimestre.

Progression des opéra-  
tions fiduciaires

Les opérations fiduciaires ont augmenté de 8,5%, passant à 181 milliards de francs. Les variations de change ont accru le volume des fonds fiduciaires libellés en dollars; dans les opérations en francs, où les dépôts d'épargne ont commencé à gagner en attrait, un recul a été observé. Les taux d'intérêt à court terme étant plus bas que pendant les deux années précédentes, les affaires fiduciaires en francs ont moins attiré la clientèle. Tenant compte de la situation incertaine qui régnait sur les marchés financiers internationaux, maints investisseurs ont préféré les dépôts en banque aux opérations fiduciaires.

### 3. Autres mesures monétaires

#### Exportations de capitaux soumises à autorisation

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, les exportations de capitaux que les banques et les sociétés financières établies en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein effectuent par l'émission d'emprunts étrangers et de «notes» (obligations à moyen terme de débiteurs étrangers) et par l'octroi de crédits à des débiteurs domiciliés à l'étranger sont soumises à autorisation lorsque leur montant atteint ou dépasse 10 millions de francs et que leur durée est égale ou supérieure à un an.

Base légale: art. 8 de la loi sur les banques

Le 9 septembre, la Banque nationale a prié les banques dirigeant les syndicats pour le placement d'emprunts étrangers de ne plus lui soumettre, jusqu'à nouvel avis, de demande en vue de l'émission publique d'emprunts d'établissements étrangers spécialisés dans le financement des exportations. Cette mesure a été adoptée eu égard aux désavantages croissants subis par les exportateurs suisses du fait des soutiens publics, apportés à l'étranger, en matière de financement des exportations. Des négociations, menées dans le cadre de l'OCDE, ont abouti au renouvellement de l'«arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public». Cet accord fixant certaines limites à l'escalade des subventions dans le domaine du financement des exportations, la Banque nationale a assoupli sa mesure à partir du 25 novembre. Depuis, les établissements étrangers spécialisés dans le financement des exportations peuvent de nouveau émettre des emprunts sur le marché suisse, s'ils s'en tiennent à l'accord susmentionné.

Restriction apportée temporairement aux recueils de fonds des établissements étrangers spécialisés dans le financement des exportations

Poursuivant sa politique de libéralisation des exportations de capitaux, la Banque nationale a décidé de ne plus dresser, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984, le calendrier des émissions publiques d'emprunts étrangers. Pour éviter une concentration des émissions, elle renseigne, sur demande, les banques chefs de file de syndicat sur le nombre, le volume et le début de la période de souscription des projets déjà autorisés. En outre, le montant maximal de chaque emprunt a été porté de 100 millions à 200 millions de francs.

Suppression du calendrier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1984

#### Participation de la Banque nationale à des aides financières internationales

La coopération monétaire internationale à laquelle la Banque nationale a pris part en 1983 a eu pour thème principal les problèmes d'endettement. Dans le cadre des crédits relais accordés par la Banque des Règlements Internationaux (BRI), la Banque nationale a participé à des aides apportées à l'Argentine et à la Yougoslavie, en donnant des promesses de substitution pour une somme de 60 millions de dollars.

Participation à des crédits internationaux mis sur pied par la BRI

Pour ces deux participations, elle a reçu une garantie de la Confédération, selon l'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales. En donnant une promesse de substitution, la Banque nationale s'engage, en cas de carence du débiteur notamment, à verser la part convenue, à la demande de la BRI, contre cession des droits sur le débiteur.

### Participation de la Banque nationale à des aides internationales

	Limite ouverte initialement	Montant utilisé		Limite encore ouverte
		à fin 1982	à fin 1983	à fin 1983
<b>1. Accords de swap</b>				
Banque de Réserve Fédérale de New York	4 mrd \$			4 mrd \$
Banque du Japon	200 mrd yens			200 mrd yens
BRI	600 mio \$			600 mio \$
<b>2. Crédits multilatéraux</b>				
AGE	865 mio fr.			865 mio fr.
«Facilité pétrolière» du FMI <sup>1</sup>	250 mio DTS	17,3 mio DTS		
«Facilité Witteveen» du FMI	650 mio DTS	499,9 mio DTS	635,8 mio DTS	
Crédits accordés au FMI, en 1981, par des banques centrales	150 mio DTS	40,6 mio DTS	117,9 mio DTS	
<b>3. Crédits bilatéraux</b>				
Portugal <sup>2</sup>	30 mio \$	30 mio \$	15 mio \$	
Turquie <sup>2</sup>	45,5 mio \$	45,5 mio \$	45,5 mio \$	
Yougoslavie <sup>2</sup>	80 mio \$		80 mio \$	
<b>4. Promesses de substitution</b>				
Mexique <sup>2</sup>	25 mio \$	19,8 mio \$ <sup>3</sup>		
Hongrie <sup>2</sup>	50/20 mio \$	50 mio \$		
Brésil <sup>2</sup>	30 mio \$	12,5 mio \$ <sup>3</sup>		
Argentine <sup>2</sup>	20 mio \$			
Yougoslavie <sup>2, 4</sup>	40 mio \$			

<sup>1</sup> Avec garantie partielle de la Confédération.

<sup>2</sup> Avec garantie de la Confédération.

<sup>3</sup> A fin décembre 1982, le crédit n'était pas entièrement utilisé.

<sup>4</sup> Cette promesse a été remplacée, au mois d'août, par un crédit à moyen terme.

L'Argentine n'utilise pas un crédit relais de la BRI

Au mois de janvier, la BRI et l'Argentine ont conclu un accord portant sur un crédit relais de 500 millions de dollars. La Banque nationale a accordé une promesse de substitution pour un montant de 20 millions de dollars. La ligne de crédit est devenue caduque, le 31 mai, sans avoir été utilisée.

Crédits monétaires à la Yougoslavie

Au mois d'août, la Yougoslavie a reçu de la Banque nationale un crédit à moyen terme de 40 millions de dollars. Ce prêt a remplacé la participation de 40 millions de dollars prise par la Banque nationale à un crédit relais de 500 millions de dollars accordé dans le cadre de la BRI. La Banque nationale a octroyé un autre crédit monétaire, de 40 millions de dollars également, à la Yougoslavie. Ces deux crédits, qui portent donc sur une somme de 80 millions de dollars, reposent sur un accord conclu entre la Yougoslavie et la Confédération et bénéficient d'une garantie de celle-ci. Leur remboursement est prévu à partir de 1987.

En 1982, la BRI avait octroyé à la Hongrie un crédit relais de 300 millions de dollars, assorti d'une promesse de substitution de la Banque nationale pour une part de 50 millions de dollars. La Hongrie a remboursé ce prêt au mois d'avril 1983 et reçu de la BRI un nouveau crédit de 100 millions de dollars, pour une durée de deux mois, avec une promesse de substitution de la Banque nationale couvrant 20 millions de dollars.

La Hongrie rembourse le crédit relais de la BRI

Le crédit relais que la BRI avait accordé au Brésil à la fin de 1982 devait être remplacé, en 1983, par un crédit du Fonds monétaire international (FMI). Les négociations entre le FMI et le Brésil ayant pris du retard, les tranches qui arrivaient à échéance à la fin des mois de mai et d'août n'ont toutefois pas pu être remboursées dans les délais. Sur la promesse de substitution donnée par la Banque nationale, 12,9 millions de dollars étaient exigibles. La BRI a toutefois renoncé à recourir aux promesses de substitution consenties par les banques centrales participantes. Après l'accord conclu au mois de novembre avec le FMI, le Brésil a pu rembourser intégralement le solde du crédit de la BRI.

Brésil: le FMI prend le relais de la BRI

Le Mexique a remboursé jusqu'au mois d'août, comme convenu, le solde du crédit relais que lui avait accordé la BRI en 1982. Au mois de mai, ce pays avait déjà procédé à un remboursement partiel anticipé. La Banque nationale avait participé au crédit de 1,85 milliard de dollars en donnant une promesse de substitution pour 25 millions de dollars.

Remboursement du crédit accordé par la BRI au Mexique

Pour financer ses opérations de crédit en expansion, le FMI avait demandé à plusieurs banques centrales, en 1981, de lui ouvrir des promesses de crédit. La Banque nationale avait alors ouvert une ligne de crédit de 150 millions de DTS, montant qui n'a été utilisé entièrement qu'au cours de l'année 1983. A la fin du mois de décembre, le FMI a remboursé une première tranche de 32 millions de DTS.

Le FMI utilise entièrement le crédit ouvert en 1981 par des banques centrales

Le FMI a remboursé également le solde du crédit que la Banque nationale lui avait accordé dans le cadre d'une «facilité pétrolière». Dans les années 1974 et 1975, il avait mis sur pied deux mécanismes de financement pour les pays devant faire face à des problèmes de balances des paiements à la suite de la hausse massive des prix du pétrole. La Banque nationale avait participé pour un montant de 250 millions de DTS au financement de la seconde «facilité pétrolière». Cette somme était garantie en partie par la Confédération.

Remboursement du crédit accordé dans le cadre de la «facilité pétrolière»

Le 18 janvier, les ministres et gouverneurs de banques centrale des pays du Groupe des Dix ont décidé de porter de 6,4 milliards à 17 milliards de DTS les lignes de crédit mises à la disposition du FMI dans le cadre des Accords généraux d'emprunt (AGE) et d'étendre le cercle des bénéficiaires à l'ensemble des membres du FMI. A cette occasion, on a proposé à la Suisse, qui était associée aux AGE en vertu d'un accord, de devenir membre à part entière du Groupe des Dix. La contribution de la Suisse a été fixée à 1020 millions de DTS, soit 2315 millions de francs, contre 865 millions de francs auparavant. Sur le plan de la coopération monétaire internationale, l'impor-

Extension des AGE

tance du Groupe des Dix s'accroîtra encore du fait de l'extension des possibilités d'utilisation des AGE. Soutenir le FMI dans ses efforts pour prévenir l'insolvabilité de pays surendettés s'inscrit dans l'intérêt de la Suisse, étant donné les liens économiques très étroits que nous entretenons avec l'étranger.

Adhésion de la Suisse  
aux AGE

En date du 29 juin, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres un message relatif à un projet d'arrêté concernant l'adhésion de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt. Cet arrêté fédéral a été approuvé les 1<sup>er</sup> et 14 décembre par le Conseil national et le Conseil des Etats. Comme le Groupe des Dix aborde essentiellement des questions monétaires et que la participation suisse est financée par la Banque nationale, celle-ci a été désignée comme institution participante aux AGE. Contrairement à la règle appliquée sous le régime de l'association, la Confédération ne donnera plus de garantie pour les crédits accordés par la Banque nationale dans le cadre des AGE. Comme le prévoit l'accord, la Suisse annoncera son adhésion au Groupe des Dix jusqu'au 30 avril 1984, puisque la procédure de ratification était achevée, à la fin de l'année, dans les dix pays actuellement membres et que l'arrêté fédéral du 14 décembre 1983 n'est pas soumis au référendum.



## D. Les opérations de la Banque nationale

### 1. Opérations sur devises et transactions sur les marchés monétaire et financier

#### Opérations sur devises

Le volume des réserves de devises de la Banque nationale varie principalement en fonction des achats et des ventes de monnaies étrangères, donc de transactions qui visent essentiellement des objectifs de politique monétaire ou de politique de change. Parmi ces opérations, les swaps devises contre francs jouent un rôle primordial. Pour la première fois, les réserves de devises ont été ventilées en placements et en crédits.

#### Swaps devises contre francs

En moyenne, le volume des swaps devises contre francs a augmenté de 7 % par rapport à l'année précédente. Les swaps, tous dollars contre francs, ont été conclus aux conditions du marché, le déport représentant la différence entre les taux correspondants sur l'euro-marché. Compte tenu des objectifs visés, la Banque nationale a renouvelé ces opérations, en partie ou intégralement, ou en a accru le volume. Par rapport à l'année précédente, elle a passé sensiblement moins de swaps à un mois et davantage entre plus de deux mois et trois mois.

Evolution en 1983

#### Swaps dollars contre francs

Moyenne annuelle, en millions de francs	1982	1983
Swaps conclus pour une durée allant jusqu'à 1 semaine	662,1	613,2
de plus de 1 semaine à 1 mois	1 315,1	705,4
de plus de 1 mois à 2 mois	1 443,3	1 375,2
de plus de 2 mois à 3 mois	3 337,3	4 945,8
de plus de 3 mois à 6 mois	3 003,1	2 799,2
de plus de 6 mois à 12 mois	—	—
Total	9 760,9	10 438,8

#### Autres transactions

En plus des swaps susmentionnés, la Banque nationale a passé de nombreuses autres transactions sur devises (voir tableau, page 42). Les interventions ont consisté exclusivement en des achats de marks allemands, qui ont été effectués au mois d'août pour soutenir cette monnaie. Les achats de marks contre dollars ne figurent pas dans le tableau car ils n'ont pas modifié le total des réserves de devises. Les transactions avec des organisations internationales ont entraîné des sorties nettes de devises, comme l'année précédente; pour l'essentiel, il s'agit d'achats, contre monnaies étrangères, de francs recueillis sur le marché par des

Evolution en 1983

organisations internationales. L'institut d'émission a vendu également une quantité importante de devises à la Confédération — y compris les PTT, les CFF et l'AVS — pour effectuer des paiements à l'étranger. Eu égard à la situation sur le marché des changes, il n'a plus compensé par des achats sur le marché, à partir du printemps, la totalité des devises — dollars principalement — cédées aux organisations internationales et à la Confédération.

Evaluation

Les transactions sur devises ont été effectuées aux cours du marché. Dans la mesure où elles n'ont pas été cédées par la suite, les devises achetées sont restées dans l'inventaire, à leur valeur d'acquisition, jusqu'à la clôture des comptes.

#### Transactions sur devises (à l'exclusion des swaps et des intérêts)

Valeur approchée, en millions de francs	Variation des réserves	
	1982	1983
Interventions	— 106	+ 322
Opérations à terme arrivées à échéance	— 52	— 137
Transactions avec des banques centrales	+ 916	+ 519
Transactions avec des organisations internationales	—3674	—2281
Paiements en devises pour la Confédération	—2105	—2249
Achats destinés à compenser les cessions	+3218	+ 139
Autres transactions liées à la politique monétaire	+ 473	—
Total	—1 330	—3 687

#### *Placements de devises et crédits*

Placements et crédits

Pour la première fois, les réserves de devises ont été ventilées en placements et en crédits. Les crédits reposent sur des considérations de politique de change et visent à assurer le bon fonctionnement du système monétaire international, alors que les placements sont effectués selon les principes décrits ci-dessous.

Placements de devises

Dans le choix des placements, la facilité de mobilisation et la qualité des débiteurs sont les critères principaux, la rentabilité étant un facteur secondaire. Seule une petite part des réserves de devises est placée à vue. La grande majorité est détenue sous la forme de créances facilement réalisables sur l'étranger, en particulier sur le marché monétaire américain. Dans une forte proportion, les dollars acquis sur la base de swaps sont placés de sorte que les échéances concordent. Pour les autres dollars, les échéances sont échelonnées sur douze mois. A la fin de l'année, 93% de l'ensemble des placements de devises étaient libellés en dollars; sur cette part, 92,3% étaient placés aux Etats-Unis et 7,7%, ailleurs.

La Banque nationale participe à plusieurs crédits libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et accordés au Fonds monétaire international (FMI), à savoir la «facilité pétrolière», la «facilité Witteveen» et les lignes de crédit ouvertes au mois de juin 1981. Pour ces crédits, le DTS sert d'unité de compte; les versements — principal et intérêts — sont effectués en dollars essentiellement. D'autres crédits libellés en dollars ont été accordés au Portugal, à la Turquie et à la Yougoslavie dans le cadre d'aides monétaires internationales (voir page 38). Il s'agit de crédits à moyen terme, consentis en collaboration avec la Confédération et munis d'une garantie de celle-ci.

Crédits

### Placements de devises et crédits

En millions de francs, au 31 décembre	1982	1983	Variation
<b>1. Placements de devises (y compris les swaps)</b>			
Dollars des Etats-Unis			
— titres publics américains	12 145,6	12 523,5	+ 377,9
— créances sur des institutions monétaires	14 229,3	13 730,1	— 499,2
— autres placements sur des marchés monétaires	3 166,0	2 247,9	— 918,1
Autres monnaies	<u>1 060,0</u>	<u>2 149,3</u>	<u>+1 089,3</u>
	30 600,9	30 650,8	+ 49,9
<b>2. Crédits<sup>1</sup></b>			
Crédits au Fonds monétaire international	1 117,2	1 718,3	+ 601,1
Crédits à des pays	<u>154,7</u>	<u>308,4</u>	<u>+ 153,7</u>
	1 271,9	2 026,7	+ 754,8
Réserves de devises	<u>31 872,8</u>	<u>32 677,5</u>	<u>+ 804,7</u>

<sup>1</sup> Avec garantie partielle de la Confédération.

Dans le bilan au 31 décembre 1983, les placements de devises, y compris ceux qui avaient été effectués sous la forme de papiers émis selon le principe de l'escompte, sont évalués, en monnaies étrangères, à leur valeur d'acquisition. A l'exception des swaps devises contre francs, les créances en dollars figurent au bilan au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,195, contre fr. 2,049 à la fin de 1982. Les dollars provenant de swaps sont portés au bilan aux cours au comptant. Les autres devises et les créances libellées en DTS sont inscrites au bilan aux cours moyens du mois de décembre également.

Evaluation

La Banque nationale agréée comme «autre détenteur»

### *Droits de tirage spéciaux*

Bien que la Suisse ne soit pas membre du Fonds monétaire international (FMI), la Banque nationale est autorisée depuis 1980, en qualité d'«autre détenteur», à effectuer des transactions en droits de tirage spéciaux (DTS). Les DTS sont détenus sous la forme d'avoirs à vue au FMI. Pour les créances libellées en DTS et figurant sous le poste «devises», le DTS sert uniquement d'unité du compte.

Comme les années précédentes, les transactions de la Banque nationale en DTS n'ont porté que sur des montants modestes. Les entrées de DTS — sous la forme d'intérêts — se sont élevées à 9,7 millions de DTS; aucune sortie n'a eu lieu. Les avoirs à vue en DTS ont passé de 6,3 millions au 31 décembre 1982 à 28,7 millions de francs un an plus tard. Les DTS figurent au bilan à leur cours moyen du mois de décembre, soit à fr. 2,28.

### **Opérations sur le marché monétaire**

Types d'opérations

Les opérations sur le marché monétaire englobent principalement les crédits traditionnels de l'institut d'émission, à savoir les crédits d'escompte et les avances sur nantissement. Elles comprennent aussi le placement de fonds de la Confédération ainsi que l'émission et le rachat, par la Banque nationale, de ses propres bons productifs d'intérêt. Les swaps devises contre francs, qui peuvent être considérés, de par leurs effets, comme des opérations de cette catégorie, sont classés parmi les opérations sur devises.

Crédits d'escompte: effets de stocks obligatoires

Le recours aux crédits d'escompte se déroule principalement sous la forme de mise en pension d'effets de stocks obligatoires. Lorsque la Banque nationale prend un effet en pension, elle l'achète à une banque et, simultanément, le lui revend à terme. En principe, ces transactions sont effectuées au taux d'escompte spécial en vigueur au moment de la création de l'effet. Les effets sont pris en pension pour une durée de cinq jours, en règle générale. Pour des montants relativement

#### Recours aux crédits d'escompte

Moyenne annuelle, en millions de francs	1982	1983
Effets de stocks obligatoires	591,8	517,3
Effets commerciaux	14,1	12,5
Créances comptables à court terme	7,8	4,9
Obligations	3,4	0,9
Total	<u>617,1</u>	<u>535,6</u>

modestes, la Banque nationale accorde également des crédits de stocks obligatoires directement à des entreprises qui détiennent de tels stocks.

Le recours aux crédits d'escompte se concentre aux échéances mensuelles. En 1983, il s'est inscrit, en fin de mois, entre 1578,7 millions de francs en janvier et 2625,5 millions en août (voir tableau, page 68). Les créances comptables à court terme sur la Confédération peuvent être remises à l'escompte aux échéances trimestrielles. Les montants sont toutefois modestes. Les conditions auxquelles l'institut d'émission prend ces créances varient selon la situation sur le marché monétaire et sont indiquées sur demande.

Financement des  
échéances

Comme les crédits d'escompte, les avances sur nantissement jouent un rôle en fin de mois surtout. Le recours aux avances sur nantissement a atteint en moyenne 294,3 millions de francs en 1983, contre 191,5 millions l'année précédente. Aux échéances mensuelles, il s'est inscrit entre 528,3 millions en janvier et 2408,6 millions de francs en décembre. Les taux d'intérêt influent davantage sur les avances sur nantissement que sur les crédits d'escompte. Les taux officiels ayant été réduits au mois de mars et les taux du marché étant montés au deuxième trimestre, le recours aux avances sur nantissement a augmenté sensiblement par rapport à l'année précédente.

Avances sur nantisse-  
ment

Au nombre des opérations que la Banque nationale effectue sur le marché monétaire figure également le placement de fonds de la Confédération. En vertu d'une convention conclue avec le Département fédéral des finances, la Banque nationale peut placer sur le marché, aux risques de la Confédération, les fonds que celle-ci lui a confiés à terme fixe. Comme les fluctuations sensibles enregistrées au cours du mois et de l'année par les avoirs de la Confédération à la Banque nationale influent sur les avoirs des banques en comptes de virements, le placement de fonds de la Confédération joue un rôle utile dans la gestion de la monnaie centrale.

Placement de fonds  
de la Confédération

Depuis l'entrée en vigueur, en 1979, de la loi révisée sur la Banque nationale, celle-ci peut émettre des bons productifs d'intérêt, d'une durée maximale de deux ans, et les racheter. Au cours de l'année, elle a remboursé tous les bons qui figuraient au bilan à la fin de 1982. Comme il n'y avait pas lieu de résorber des liquidités, elle a renoncé à émettre de nouveaux bons.

Bons productifs d'inté-  
rêt émis par la BNS

### Bons productifs d'intérêt émis par la Banque nationale

En millions de francs

Montant au 31 décembre 1982	250
Remboursement effectué le 6 juillet	-100
Remboursement effectué le 31 août	-150
Montant au 31 décembre 1983	—

## Opérations sur le marché des capitaux

Achats de titres	Durant l'année, la Banque nationale a acquis des titres pour une valeur nominale de 553 millions de francs; il s'agit principalement d'obligations de cantons et de communes ainsi que de lettres de gage.
Evaluation	Les titres de la Confédération figurent au bilan à 80% de leur valeur nominale et les autres, à 70%.
Titres pouvant servir de couverture	Les titres entrent dans la couverture des billets de banque lorsque leur échéance ne dépasse pas deux ans.

### Portefeuille de titres

Valeur nominale au 31 décembre, en millions de francs	1982	1983
<b>1. Titres pouvant servir de couverture</b>		
Confédération	49,3	104,9
Cantons	4,0	7,1
Communes	2,7	1,7
Banques	2,2	3,5
Centrales de lettres de gage	3,8	0,6
	<u>62,0</u>	<u>117,8</u>
<b>2. Autres</b>		
Confédération	866,7	747,3
Cantons	271,5	446,1
Communes	124,2	219,9
Banques	130,6	195,3
Centrales de lettres de gage	226,0	384,0
	<u>1 619,0</u>	<u>1 992,6</u>
<b>Total</b>	<u>1 681,0</u>	<u>2 110,4</u>

Adhésion à la SEGA

En 1983, la Banque nationale a adhéré au système de dépôt collectif de la Société suisse pour le virement de titres SA (SEGA).

## 2. Trafic des paiements

L'une des tâches principales de l'institut d'émission consiste à faciliter le trafic des paiements. La Banque nationale émet les billets et distribue les espèces métalliques à la demande de la Confédération. Elle joue également un rôle important dans le trafic des paiements sans numéraire (comptes de virements et clearing bancaire).

Contribution de la BNS

### Circulation des billets et des pièces

#### *Billets en circulation*

La circulation des billets, qui forme les trois quarts environ de la monnaie centrale, s'est élevée en moyenne à 22,8 milliards de francs en 1983. Par rapport à l'année précédente, elle a augmenté de 0,7 milliard ou de 3,1% (voir tableau, page 73). Les fluctuations mensuelles habituelles ont été observées. Les taux annuels de croissance du volume mensuel moyen de la circulation des billets ont diminué graduellement à partir du mois de mars. La circulation des billets a atteint son montant minimal, soit 22 milliards, le 19 octobre, et son montant maximal, soit 25,4 milliards de francs, le 23 décembre.

Evolution en 1983

Le recul de la part des coupures de 500 francs, observé depuis trois ans, a continué en 1983.

Coupures

#### Répartition des billets en circulation

Moyenne annuelle des montants aux jours de situation, en millions de francs

Coupures de francs	1000	500	100	50	20	10	5	Total
1982	8 929,3	4 145,2	6 766,1	1 051,5	768,5	432,3	9,0	22 101,9
1983	9 509,6	4 084,8	6 887,2	1 077,3	784,0	444,6	9,0	22 796,5
Répartition en pour-cent								
1982	40,40	18,75	30,61	4,76	3,48	1,96	0,04	100
1983	41,72	17,92	30,21	4,72	3,44	1,95	0,04	100

L'ensemble des actifs pouvant servir de couverture représentait 192,9% des billets en circulation à la fin de l'année. La couverture-or s'est chiffrée à 54,12% au maximum, le 19 octobre, et à 46,95% au minimum, le 23 décembre. L'or est évalué au prix officiel de fr. 4595,74 le kilogramme de fin.

## Couverture des billets en circulation

En millions de francs, au 31 décembre 1983

Or		11 903,9
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises (placements)	30 650,8	
Droits de tirage spéciaux	28,7	
Portefeuille suisse	2 676,3	
Avances sur nantissement	2 408,6	
Titres	93,0	35 857,4
Couverture totale des billets		47 761,3

Confection et destruction de billets

En 1983, la Banque nationale a pris livraison de 116 millions de billets neufs représentant une valeur nominale de 6,5 milliards de francs. Elle a retiré, pour les détruire, 70 millions de billets détériorés ou rappelés, dont la valeur nominale était de 5,8 milliards de francs.

Billets rappelés

Les billets rappelés, qui n'étaient pas encore rentrés, représentaient 0,7 milliard de francs au 31 décembre 1983, contre 0,9 milliard un an auparavant. Ces billets font partie de précédentes émissions, et la Banque nationale est tenue de les échanger jusqu'au 30 avril 2000.

Distribution du numéraire

L'émission des billets et la distribution des espèces métalliques se déroulent par l'intermédiaire des sièges de Berne et de Zurich, des huit succursales et des dix-sept agences (agences propres et agences gérées par une autre banque) de la Banque nationale. Les correspondants remplissent une tâche importante: agissant à la demande de la Banque nationale, ils régularisent sur le plan régional les mouvements de numéraire des guichets des PTT et des CFF en couvrant leurs besoins d'espèces ou en reprenant leurs excédents. Ainsi, ils permettent de réduire les envois de fonds. De 1982 à 1983, le nombre des correspondants a passé de 581 à 584, et celui des places bancables de 433 à 435.

### *Espèces métalliques*

Nouvelles pièces

En 1983, la Monnaie fédérale a remis à la Banque nationale 193,8 millions de pièces, pour une valeur nominale de 61,8 millions de francs, en vue de les mettre en circulation. Outre ces pièces destinées aux opérations de paiement, la Banque nationale a mis en circulation en 1983, à la demande et pour le compte de la Confédération, un million de pièces commémoratives «Ernest Ansermet» et 25 688 séries de monnaies au millésime 1982.



En 1983, le montant des pièces en circulation s'est inscrit en moyenne à 1,31 milliard de francs.

## **Paiements sans numéraire**

En Suisse, le trafic des paiements sans numéraire est fondé sur trois systèmes principaux, à savoir les comptes de virements à la Banque nationale, les comptes de chèques postaux et le clearing bancaire. Ces systèmes se complètent, et le passage de l'un à l'autre est assuré.

Principaux systèmes de transfert

La Banque nationale tient des comptes de virements ayant pour titulaires des banques, des entreprises commerciales et industrielles, des collectivités de droit public, des banques étrangères, des instituts d'émission ainsi que des organisations internationales. Les principaux flux du trafic des paiements (clearing bancaire) passent par les comptes de virements des banques qui sont, de ce fait, les plus importants. Le nombre de comptes de virements à la Banque nationale s'élevait à 1234 au 31 décembre 1983, contre 1247 un an auparavant; 126 avaient des titulaires étrangers, contre 122 en 1982.

Système de virements de la BNS

La Banque nationale remplit deux tâches principales dans le cadre du clearing bancaire, un système de transferts et de compensations mis sur pied par les banques domiciliées en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elle fonctionne comme centrale des huit centrales de clearing et joue le rôle de centrale pour les banques qui ne sont pas rattachées à l'une des sept autres centrales. Ces établissements bancaires étaient au nombre de 94 à la fin de l'année. La Banque nationale assure également la compensation des soldes résultant des paiements entre le clearing bancaire et le système de chèques postaux. Sur le plan technique, les opérations du clearing bancaire sont traitées en majeure partie par le centre informatique commun des banques. Parmi les modes de traitement, l'échange de supports de données a de nouveau gagné en importance au détriment du clearing manuel.

Prestations au sein du clearing bancaire

Eu égard à sa tâche et à sa collaboration au sein du trafic des paiements, la Banque nationale participe activement aux efforts entrepris en vue de réorganiser le système des paiements.

Les banques peuvent transférer à l'institut d'émission leurs avoirs en comptes de chèques postaux et lui demander de bonifier ces montants sur leurs comptes de virements. Des avoirs en comptes de chèques postaux passent ainsi sur les comptes de virements à l'institut d'émission. Celui-ci opère chaque jour une compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux dont il n'a pas besoin pour ses paiements courants et ses engagements envers les PTT. La Banque nationale peut aussi augmenter les avoirs en comptes de chèques postaux en relevant ses engagements envers les PTT.

Compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux et les engagements envers les PTT

### 3. Services rendus à la Confédération

**Tâches** Les services que la Banque nationale rend à la Confédération concernent surtout le trafic des paiements, le recueil et le placement de fonds ainsi que la gestion du portefeuille de titres des offices fédéraux.

#### Comptes de la Confédération et placements de fonds

**Trafic des paiements de la Confédération** La Banque nationale accepte des versements et effectue des paiements pour le compte de la Confédération jusqu'à concurrence de l'avoir dont celle-ci dispose chez elle. Outre les encaissements et les paiements courants, les paiements à l'étranger (y compris ceux des CFF et des PTT) passent par les comptes de la Confédération. Il s'agit entre autres des paiements destinés aux programmes de développement et d'aide humanitaire.

**Placements de fonds de la Confédération** Les comptes de la Confédération servent aussi bien à des opérations de paiement qu'à des placements. La Confédération détient en principe ses disponibilités à la Banque nationale. Cette dernière rémunère au taux officiel de l'escompte la part comprise entre 500 millions et 1500 millions de francs. Avec ses disponibilités, la Confédération a aussi la possibilité d'effectuer des placements à terme fixe à la Banque nationale; les placements, dont la durée est comprise généralement entre une semaine et une année, sont rémunérés aux taux du marché. La Banque nationale est autorisée à placer ces fonds sur le marché aux risques de la Confédération. Si celle-ci doit subitement faire face à des difficultés passagères de trésorerie, l'institut d'émission peut lui octroyer des avances sur nantissement jusqu'à concurrence d'un milliard de francs. Au mois de janvier, la Confédération a recouru à de telles avances pendant quelques jours.

#### Coopération au recueil de fonds de la Confédération

**Emission d'emprunts fédéraux** La Banque nationale apporte sa collaboration lorsque la Confédération recueille des fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux. Elle assure, pour le compte de la Confédération, le placement des emprunts fédéraux offerts en souscription publique. En 1983, le montant des emprunts publics émis par la Confédération selon le système d'enchères s'est inscrit à 1305 millions de francs, et celui des remboursements à 1600 millions.

**Créances comptables à court terme sur la Confédération** La Banque nationale a été chargée, en 1983 également, d'émettre des créances comptables à court terme à la demande et pour le compte de la Confédération. La durée de ces créances a été d'un, de trois ou de six mois. Comme l'année précédente, des créances comptables à trois mois ont été émises chaque mois pour un montant d'environ 200 millions de francs. En octobre, la Confédération a placé des

créances comptables à un mois (138 millions de francs). En mars et en septembre, deux émissions de créances comptables à six mois ont permis de recueillir 211 millions et 133 millions de francs. En moyenne, la somme des créances comptables inscrites au registre du marché monétaire s'est chiffrée à 641,2 millions de francs en 1983.

La Confédération recueille également des fonds à court terme en émettant des rescriptions. Ces papiers sont placés par la Banque nationale aux conditions du marché. En 1983, le montant moyen des rescriptions en circulation s'est inscrit à 806,4 millions de francs.

Emission de rescriptions

Afin de couvrir des besoins de liquidités à très court terme, la Confédération a recueilli pour la première fois des fonds à terme fixe dans des banques.

Recueils de fonds à terme fixe par la Confédération

### Autres services rendus à la Confédération

La Banque nationale assure sans frais la garde et l'administration des valeurs que lui confie la Confédération et ses entreprises.

Gérance de titres

La Banque nationale est chargée de tenir le livre de la dette de la Confédération, qui est un registre dans lequel peuvent être inscrites, en vue d'un placement permanent, des créances provenant d'emprunts contractés ou de dettes reprises pour le compte de l'administration fédérale. La conversion d'obligations en créances inscrites au livre de la dette est également possible en tout temps.

Livre de la dette de la Confédération

### Inscriptions au livre de la dette de la Confédération

En millions de francs	
Etat au 31 décembre 1982	1 531,8
Augmentation au cours de l'année 1983:	
— souscriptions aux nouveaux emprunts	+ 205,9
— transformations d'obligations en créances inscrites	+ 5,8
Diminution en 1983:	
— remboursements	— 292,3
Etat au 31 décembre 1983	<u>1 451,2</u>

## 4. Résultats

### Fonds propres

Capital social Le capital social de 50 millions de francs, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— et libéré à 50%, n'a pas été modifié.

Répartition En 1983, le Comité de banque a approuvé le transfert de 2635 actions. Selon le registre des actions, le capital social était réparti au 31 décembre 1983 entre:

4 145	actionnaires particuliers possédant chacun	de 1 à 10 actions
451	actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 100 actions
26	actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
<u>17</u>	actionnaires particuliers possédant chacun	<u>plus de 200 actions</u>
4 639	actionnaires particuliers possédant	41 226 actions
26	cantons possédant	38 514 actions
29	banques cantonales possédant	16 929 actions
56	autres collectivités et établissements de droit public possédant	<u>3 331 actions</u>
<u>4 750</u>	actionnaires possédant	<u>100 000 actions</u>

Les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public détenaient au total 58,8% du capital social et les actionnaires particuliers, 41,2%.

Fonds de réserve En 1983, le fonds de réserve a passé de 47 millions à 48 millions de francs. Les fonds propres disponibles s'élevaient ainsi à 73 millions de francs.

### Provisions

Evolution Les provisions ont été augmentées de 2051,1 millions de francs à la fin de 1983:

En millions de francs, au 31 décembre	1982	1983	Variation
Bâtiments de la Banque	100,0	100,0	
Confection de billets de banque	50,0	100,0	+ 50,0
Opérations de marché ouvert	100,0	100,0	
Risques non assurés	100,0	100,0	
Egalisation des dividendes et des parts attribuées aux cantons	90,0	90,0	
Impôts	10,0	10,0	
Risques de change	<u>6 564,6</u>	<u>8 565,7</u>	<u>+2 001,1</u>
Total	<u>7 014,6</u>	<u>9 065,7</u>	<u>+2 051,1</u>

**Compte de profits et pertes**  
**Bilan**

# Compte de profits et pertes

arrêté au 31 décembre

Dépenses	1983	1982
Charges d'exploitation		
Autorités de la Banque	fr. 722 172,30	fr. 688 389,75
Personnel	fr. 46 602 171,37	fr. 47 790 133,45
Locaux	fr. 20 355 241,20	fr. 9 464 125,95
Equipements	fr. 9 657 935,30	fr. 2 652 078,25
Frais généraux et frais de bureau	fr. 2 248 531,04	fr. 2 117 365,46
Information et communication	fr. 1 638 947,24	fr. 1 866 786,99
Imprimés et publications	fr. 615 086,20	fr. 1 045 273,05
Circulation des billets	fr. 18 658 671,10	fr. 16 116 020,85
Divers	fr. 5 661 665,34	fr. 5 181 369,69
Charges financières		
Intérêts sur comptes de dépôt	fr. 2 408 350,05	fr. 2 664 338,20
Intérêts aux administrations fédérales	fr. 42 289 042,10	fr. 24 086 286,55
Intérêts sur bons émis par la Banque	fr. 13 126 329.—	fr. 34 599 448.—
Autres charges liées aux opérations de stérilisation	fr. 167 247,96	fr. 4 533 015,03
Amortissements sur		
— les titres en portefeuille	fr. 138 467 099,05	fr. 114 509 881.—
— les bâtiments	fr. 640 688,55	fr. 2 497 110,70
Impôts	fr. —.—	fr. 8 897 930,45
Attributions aux institutions de prévoyance	fr. 2 500 000.—	fr. 3 000 000.—
Provision pour:		
— bâtiments de la Banque	fr. —.—	fr. 50 000 000.—
— confection de billets de banque	fr. 50 000 000.—	fr. —.—
— opérations de marché ouvert	fr. —.—	fr. 50 000 000.—
— impôts	fr. —.—	fr. 10 000 000.—
— risques de change	fr. 2 001 141 124,94	fr. 2 033 354 352,50
Bénéfice net	fr. 7 592 823,20	fr. 7 592 823,20
	<u>fr. 2 364 493 125,94</u>	<u>fr. 2 432 656 729,07</u>

<b>Recettes</b>	1983	1982
Recettes d'exploitation		
Commissions	fr. 4 755 992,95	fr. 3 006 189,76
Bâtiments de la Banque	fr. 2 891 870,15	fr. 2 603 451,35
Divers	fr. 1 670 954,07	fr. 1 779 739,03
Recettes financières		
Devises et or	fr. 2 228 957 159,16	fr. 2 307 192 757,88
Escompte	fr. 23 650 952,86	fr. 37 518 437.—
Avances sur nantissement	fr. 17 737 919,75	fr. 15 655 614,35
Portefeuille de titres	fr. 83 231 726,60	fr. 62 801 110,85
Comptes correspondants en Suisse	fr. 1 596 550,40	fr. 2 099 428,85
	<hr/>	<hr/>
	fr. 2 364 493 125,94	fr. 2 432 656 729,07

## Bilan arrêté au 31 décembre<sup>1</sup>

<b>Actif</b>		1983		1982
Caisse				
or	fr.	11 903 906 919,85		
pièces de monnaie	fr.	<u>204 783 557,49</u>	fr.	12 108 690 477,34
Devises			fr.	12 107 400 260,12
placements	fr.	30 650 764 091,72		
crédits	fr.	<u>2 026 747 135,88</u>	fr.	32 677 511 227,60
Droits de tirage spéciaux			fr.	31 872 814 737,50
Portefeuille suisse:			fr.	28 671 038,76
effets sur la Suisse	fr.	2 524 486 652,65		
obligations escomptées	fr.	<u>2 573 361,35</u>	fr.	2 527 060 014.—
créances comptables à court terme escomptées	fr.	149 232 937,40	fr.	2 078 916 030.—
rescriptions de la Confédération	fr.	<u>—.—</u>	fr.	109 216 666,65
Avances sur nantissement			fr.	1 559 580 176,80
Titres:				
pouvant servir de couverture	fr.	92 981 700.—		
autres	fr.	<u>1 469 544 901.—</u>	fr.	1 562 526 601.—
Correspondants en Suisse			fr.	1 268 298 901.—
Effets à l'encaissement			fr.	314 004 556,54
Chèques postaux			fr.	723 326,69
Coupons			fr.	4 088 390.—
Bâtiments de la Banque			fr.	3 425 291,25
Mobilier			fr.	63 530,95
Autres postes de l'actif			fr.	1 400 000.—
Capital social non versé			fr.	1 400 000.—
			fr.	1.—
			fr.	29 421 344,16
			fr.	27 102 414,39
			fr.	25 000 000.—
			fr.	<u>51 869 184 991,06</u>
			fr.	<u>49 374 226 890,69</u>

<sup>1</sup> Le bilan est commenté au chapitre D, chiffres 1 à 3, du rapport de gestion.



<b>Passif</b>	1983	1982
Billets en circulation	fr. 24 759 364 140.—	fr. 24 477 044 525.—
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 14 229 193 819,83	fr. 13 992 715 041,61
Comptes de virements de banques étrangères	fr. 125 440 064,53	fr. 852 007 662,40
Administrations fédérales	fr. 811 973 950,68	fr. 798 859 718,26
Déposants	fr. 54 989 497,86	fr. 50 752 780,27
Chèques en circulation	fr. 7 766 096,81	fr. 19 097 264,33
Engagements à terme: bons	fr. —.—	fr. 250 000 000.—
Ajustement de l'évaluation des devises	fr. 2 528 103 975,92	fr. 1 624 597 860,71
Autres postes du passif	fr. 181 006 311,71	fr. 189 946 029,33
Capital social	fr. 50 000 000.—	fr. 50 000 000.—
Fonds de réserve	fr. 48 000 000.—	fr. 47 000 000.—
Provision pour risques de change	fr. 856 575 431,05	fr. 656 461 318,58
Autres provisions	fr. 500 000 000.—	fr. 450 000 000.—
Bénéfice net	fr. 7 592 823,20	fr. 7 592 823,20

---

fr. 51 869 184 991,06	fr. 49 374 226 890,69
-----------------------	-----------------------

---

Indications complémentaires		
— valeur d'assurance des immeubles	fr. 293 331 350.—	fr. 286 446 700.—
— engagement de versement sur actions nominatives de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)	fr. 105 131 906,84	fr. 98 139 078,41
— promesses de substitution pour des crédits relais accordés par la BRI (voir page 38)	fr. —.—	fr. 215 145 000.—
— accreditifs couverts par des avoirs réservés à cet effet non ouverts et ouverts sans engagement de la Banque nationale	fr. 20 402 125,25	fr. 12 365 975,35
	fr. 816 225,45	fr. 2 217 213,49

## **Commentaire du compte de profits et pertes**

En 1983, le compte de profits et pertes de la Banque nationale s'est soldé par un excédent de recettes de 2061,2 millions de francs. Cet excédent, qui découle principalement des placements de dollars, a été affecté surtout au renforcement des provisions; en attribuant 2001,1 millions de francs à la provision pour risques de change, la Banque nationale a tenu compte, cette année encore, de la situation monétaire incertaine et des risques de pertes qu'elle court sur ses importantes réserves de devises.

Le produit des placements de devises et des opérations sur devises a atteint 2229 millions de francs. Les dollars ont été comptabilisés au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,195, contre fr. 2,049 un an auparavant. Un montant de 903,5 millions de francs a résulté de l'ajustement des valeurs comptables qui a été effectué sur les réserves de devises. Comme l'année précédente, ce montant a été porté au bilan et non au compte de profits et pertes.

Le produit des crédits d'escompte et des avances sur nantissement s'est chiffré à 41,4 millions de francs, somme inférieure au résultat obtenu en 1982. Dans le domaine des crédits d'escompte, la réduction des taux officiels et un recours inférieur, en moyenne annuelle, à l'année précédente ont provoqué un recul du produit. En revanche, le produit des avances sur nantissement a augmenté, malgré la baisse des taux officiels, grâce à un recours moyen plus élevé qu'en 1982.

Le produit des titres a atteint 83,2 millions de francs. Il a progressé à la suite d'un accroissement du portefeuille.

Les charges pour le personnel, qui se sont chiffrées à 46,6 millions de francs, ont diminué du fait principalement de la gratification versée en 1982 à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Banque.

Les charges imputables aux locaux, soit 20,4 millions de francs, s'expliquent surtout par les rénovations effectuées aux sièges de Berne et de Zurich. Le solde des coûts des travaux réalisés au «Kaiserhaus», à Berne, a été porté au compte «Bâtiments de la Banque» et, en fin d'année, passé entièrement au compte de profits et pertes.

Les charges afférentes à l'émission et à la circulation des billets, à savoir les frais de papier, d'impression, de transport et d'assurances, se sont élevées à 18,7 millions de francs.

Les intérêts versés sur les comptes des administrations fédérales ont atteint 42,3 millions de francs. Il s'agit de la rémunération des avoirs que la Confédération détient sur des comptes servant aussi bien à des opérations de paiement qu'à des placements. Ces charges ont augmenté car la Banque nationale n'a pas placé

entièrement sur le marché les fonds qui ont fait l'objet d'un placement chez elle et a dû, par conséquent, servir elle-même des intérêts.

Les intérêts versés sur les bons émis par la Banque ont diminué à 13,1 millions de francs. Leur recul s'explique par le fait que le solde des bons émis a été remboursé au cours de l'été.

Des bénéfices comptables provenant du remboursement et de la vente de titres amortis les années précédentes, soit 35,4 millions de francs, ont été déduits des charges de 173,9 millions consécutives aux amortissements sur les titres achetés au cours de l'année. Aussi, le montant net des amortissements sur les titres s'est-il inscrit à 138,5 millions de francs.

### **Répartition du bénéfice net**

Le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes se chiffre à 7,6 millions de francs. Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale des 23 décembre 1953 et 15 décembre 1978, un premier prélèvement est fait en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2 % du capital social, soit 1 million de francs.

Un dividende qui ne dépassera pas 6 % du capital social versé, soit 1,5 million de francs, peut être attribué ensuite.

L'excédent doit être bonifié à l'Administration fédérale des finances en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élève au 31 décembre 1983 à environ 5,1 millions de francs.

## **E. Autorités et personnel de la Banque**

### **1. Changements dans les autorités de la Banque**

#### **Conseil de banque**

L'Assemblée générale des actionnaires du 22 avril 1983 a élu membre du Conseil de banque Messieurs

Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Berne

Robert Holzach, président du conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zumikon

Arnold Koller, conseiller national, professeur à l'Université de Saint-Gall, Appenzell, et

François Milliet, administrateur-délégué de Galenica Holding SA, président du conseil d'administration de l'Asuag-SSIH Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA, Lausanne.

Pour compléter le Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé, le 4 mai 1983, Messieurs

François Lachat, ministre, chef du Département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura, Porrentruy

Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, Coire

Robert Moser, directeur des finances de la ville de La Chaux-de-Fonds, vice-président central de la Société suisse des employés de commerce, La Chaux-de-Fonds

Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune, et

Claude de Saussure, de la maison Pictet et Cie, Genève.

Quittant prochainement la présidence du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Monsieur Hans Strasser, Arlesheim, renonce à son mandat à compter de la clôture de l'Assemblée générale ordinaire du 27 avril 1984. La Banque nationale lui exprime ses sincères remerciements pour les services qu'il lui a rendus durant cinq années au sein du Conseil. Son successeur sera nommé par le Conseil fédéral.

#### **Comité de banque**

Au printemps de 1983, le Conseil de banque a élu membre du Comité de banque Messieurs

Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay, et  
Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune.

## **Comités locaux**

En 1983, les Comités locaux ont enregistré le départ de Messieurs

Dino Poggioli, président du Comité local de Lugano depuis 1978 (membre depuis 1972), et

Paul Kiefer, vice-président du Comité local de Neuchâtel depuis 1974 (membre depuis 1973).

La Banque nationale les remercie du précieux soutien qu'ils lui ont apporté.

Le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé aux nominations suivantes:

Comité local de Lugano

Messieurs

Paride Melera, à la présidence,

Dani Tenconi, à la vice-présidence, et

Ulrich K. Hochstrasser, Breganzona, directeur de la Société coopérative Migros Tessin, en qualité de membre;

Comité local de Neuchâtel

Messieurs

Ernest Haas, à la vice-présidence, et

Xavier Burrus, Boncourt, administrateur-délégué et directeur général de la maison F.J. Burrus et Cie SA, en qualité de membre.

## **Commission de contrôle**

L'Assemblée générale des actionnaires du 22 avril 1983 a élu Messieurs

Hans Studer, directeur central de la Banque cantonale de Saint-Gall, Saint-Gall, membre de la Commission de contrôle, et

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Steffisburg, suppléant.

Par la suite, la Commission de contrôle a appelé à sa présidence Monsieur Werner Staub, Gossau.

Monsieur Siegfried Lutz, Hérissau, suppléant, renonce à son mandat à compter de la clôture de la 76<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire. La Banque nationale lui adresse ses sincères remerciements pour les services qu'il a rendus pendant onze années au sein de la Commission de contrôle.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire

Monsieur Dietrich Bähler, directeur de la Banque cantonale de Glaris, Glaris, suppléant de la Commission de contrôle.

## **2. Changements au sein de la Direction**

A la fin du mois d'avril 1983, Monsieur Michel de Rivaz, directeur et suppléant du chef du 2<sup>e</sup> département, a pris sa retraite après vingt-huit années d'activité à la Banque. Monsieur de Rivaz a été nommé directeur en 1961 et suppléant du chef du 2<sup>e</sup> département, en 1966. Depuis, il a assumé la direction des affaires administratives et bancaires du siège de Berne. Grâce à son profond sens artistique, il a joué un rôle précieux notamment dans l'élaboration de la série de billets de banque actuellement en circulation. La Banque nationale exprime à Monsieur de Rivaz, qui exerce pendant quelque temps encore des fonctions de conseiller, ses remerciements les plus vifs pour les éminents services qu'il lui a rendus.

Pour lui succéder, Monsieur Jean-Pierre Roth, jusque-là directeur à l'état-major du 2<sup>e</sup> département, a été nommé par le Conseil fédéral suppléant du chef du 2<sup>e</sup> département.

Au cours de l'année, le Comité de banque a nommé Monsieur Christian Vital, chef de l'informatique, au rang de directeur adjoint, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1984.

## **3. Personnel**

Les collaborateurs de la Banque étaient au nombre de 551 la fin du mois de décembre 1983, contre 541 un an auparavant. Sur cet effectif, 35% étaient des collaborateurs autorisés à signer. Les collaborateurs à temps partiel, au nombre de 29, les 12 apprentis et les deux stagiaires ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel.

Les dépenses pour le personnel actif se sont chiffrées à 44,2 millions de francs. La somme des traitements, y compris les allocations pour enfants, versés par la Banque s'est inscrite à 37,1 millions de francs, contre 38,6 millions en 1982. Cette diminution, observée malgré les changements intervenus dans l'effectif et les augmentations de traitement, est due au fait que la gratification accordée à l'occasion du

75<sup>e</sup> anniversaire de la Banque figure dans les traitements de 1982. Le solde de 7,1 millions de francs s'explique principalement par des prestations sociales. En outre, des allocations de renchérissement totalisant 2,4 millions de francs ont été versées aux bénéficiaires de rentes.

Outre des séminaires pour cadres et cours organisés au sein des départements, la Banque a mis sur pied, durant l'année, trois cours d'introduction sur les tâches, l'organisation et les moyens d'action de l'institut d'émission, deux séminaires de communication pour cadres moyens et inférieurs ainsi qu'un séminaire de management pour cadres supérieurs. Un collaborateur sur cinq a participé au moins à l'un des ces programmes de formation interne. De plus, de nouvelles directives ont été adoptées concernant le soutien et l'encouragement dont peuvent bénéficier les collaborateurs en matière de formation externe.

La Direction générale adresse à ses collaboratrices et à ses collaborateurs ses sentiments de reconnaissance pour les services dévoués qu'ils ont rendus à la Banque au cours de l'année.

# F. Rapport de la Commission de contrôle et résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale

## 1. Rapport de la Commission de contrôle

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de contrôle désignée par votre Assemblée générale a vérifié, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale et du code des obligations, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1983.

Nous fondant sur les contrôles que nous avons effectués dans tous les sièges, succursales et agences propres ainsi que sur le rapport établi par la Fiduciaire Générale SA à la suite des vérifications auxquelles elle a procédé, nous constatons

- que le bilan, au total de fr. 51 869 184 991,06 au 31 décembre 1983, et le compte de profits et pertes, présentant un bénéfice net de fr. 7 592 823,20 pour l'exercice 1983, concordent avec les livres,
- que la comptabilité est tenue dans les règles,
- que la présentation des éléments de fortune et des résultats de l'exercice est conforme aux prescriptions légales.

Sur la base du résultat de nos vérifications, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que la proposition du Conseil de banque concernant la répartition du bénéfice est conforme aux prescriptions légales.

Berne, le 12 mars 1984

La Commission de contrôle

*Staub  
Grenier  
Studer*



## 2. Résolutions du Conseil de banque

Sur la proposition du Comité de banque, le Conseil de banque a approuvé, dans sa séance du 9 mars 1984, le 76<sup>e</sup> rapport de gestion présenté par la Direction générale et destiné au Conseil fédéral, ainsi qu'à l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, le 19 mars 1984, le rapport et les comptes annuels, conformément à l'article 63, alinéa 2, lettre i, de la loi sur la Banque nationale. En outre, la Commission de contrôle a déposé, le 12 mars 1984, le rapport prévu à l'article 51, alinéa 2, de ladite loi.

Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions suivantes\* :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1983.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 592 823,20 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à l'Administration fédérale des finances	fr. 5 092 823,20
	<u>fr. 7 592 823,20</u>

Berne, le 20 mars 1984

Au nom du Conseil de banque

Le président du Conseil de banque  
*Wyss*

Un membre de la Direction générale  
*Lusser*

\* Pour la résolution concernant l'élection à la Commission de contrôle, voir page 62.



## G. Annexes

---

# 1. Situations périodiques publiées au cours de l'année

## Actif

1983		Encaisse-or	Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse		Avances sur nantissement	Titres		Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif
					Valeurs escomptées	Bons du Trésor de la Confédération, y compris créances comptables		pouvant servir de couverture	autres		
<i>En 1000 francs</i>											
Janvier	10	11 903 907	28 861 511	6 281	222 613	—	6 455	48 420	1 228 113	28 197	245 692
	20	11 903 907	27 779 834	24 601	219 501	—	382 055	81 576	1 203 818	24 144	259 957
	31	11 903 907	26 402 682	24 601	1 578 747	—	528 295	80 572	1 214 333	205 701	267 572
Février	10	11 903 907	28 042 636	24 601	214 903	—	6 198	85 129	1 222 565	41 176	273 163
	18	11 903 907	27 615 919	26 351	213 741	—	9 444	85 002	1 230 185	22 876	270 906
	28	11 903 907	27 106 866	26 351	1 668 280	—	667 373	90 215	1 232 405	114 710	288 447
Mars	10	11 903 907	27 894 528	26 351	213 002	—	6 985	89 857	1 239 822	36 721	288 558
	18	11 903 907	27 562 932	26 351	209 274	—	2 290	90 081	1 244 955	65 404	290 965
	31	11 903 907	28 589 618	26 351	1 961 956	59 440	2 047 376	90 604	1 252 574	336 278	294 938
Avril	8	11 903 907	27 720 791	26 351	206 522	—	34 028	89 817	1 257 347	84 292	295 705
	20	11 903 907	26 733 126	26 351	211 035	—	2 099	86 424	1 262 307	119 475	295 971
	29	11 903 907	26 796 453	26 351	2 260 303	—	1 855 774	83 365	1 277 084	283 532	319 006
Mai	10	11 903 907	27 720 374	26 351	215 951	—	13 769	49 192	1 297 310	81 682	308 324
	20	11 903 907	26 756 900	26 351	215 199	—	6 371	48 467	1 318 525	57 547	315 879
	31	11 903 907	25 940 843	26 351	2 382 776	—	1 930 409	81 951	1 299 855	333 247	323 858
Juin	10	11 903 907	26 649 538	26 351	216 405	—	14 492	79 453	1 314 991	56 692	334 285
	20	11 903 907	26 777 773	26 351	225 222	—	7 710	77 702	1 320 124	86 528	331 227
	30	11 903 907	27 396 284	27 319	2 359 661	148 778	2 312 884	75 932	1 330 384	404 222	343 579
Juillet	8	11 903 907	27 460 186	27 319	251 338	—	16 778	74 437	1 340 581	94 926	342 870
	20	11 903 907	26 757 696	27 319	242 949	—	7 696	74 423	1 357 281	91 962	375 203
	29	11 903 907	25 758 430	27 319	2 485 751	—	1 929 870	75 176	1 367 953	206 412	364 055
Août	10	11 903 907	27 370 920	27 319	239 477	—	16 267	81 581	1 371 180	45 241	369 772
	19	11 903 907	26 778 169	27 319	238 568	—	4 727	83 574	1 384 807	44 557	368 909
	31	11 903 907	25 357 776	27 319	2 625 461	—	2 077 298	100 822	1 378 290	264 280	374 318
Sept.	9	11 903 907	27 926 569	27 319	241 882	—	5 173	101 105	1 385 914	36 110	375 478
	20	11 903 907	27 437 283	27 319	240 685	—	1 445	100 995	1 393 846	57 970	395 381
	30	11 903 907	27 700 338	27 319	2 480 088	98 871	2 049 896	100 711	1 406 212	293 384	386 507
Oct.	10	11 903 907	27 900 361	27 319	227 756	—	10 336	99 790	1 415 802	84 297	393 110
	20	11 903 907	26 803 235	27 319	223 246	—	3 376	97 354	1 434 987	35 114	411 512
	30	11 903 907	25 836 522	27 319	2 075 370	—	1 955 888	91 672	1 449 249	273 824	412 078
Nov.	10	11 903 907	28 014 884	27 319	219 893	—	4 027	68 453	1 462 207	52 642	418 224
	18	11 903 907	27 579 171	27 319	217 147	—	1 870	65 835	1 474 342	42 551	405 716
	30	11 903 907	26 991 511	27 319	2 490 778	—	1 625 230	110 267	1 437 849	252 051	418 088
Déc.	9	11 903 907	30 093 637	27 319	221 061	—	1 355	93 290	1 450 800	50 762	416 686
	20	11 903 907	31 315 678	27 319	227 405	—	5 064	93 055	1 462 161	110 572	425 543
	30	11 903 907	32 677 511	28 671	2 527 060	149 233	2 408 609	92 982	1 469 545	346 402	240 265

## Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>	<i>Bons émis par la Banque</i>		
<i>En 1000 francs</i>						
72 000	23 482 210	8 914 282	961 919	250 000	8 870 778	42 551 189
72 000	22 552 391	9 058 985	938 334	250 000	9 007 683	41 879 393
72 000	23 044 956	8 345 195	1 408 420	250 000	9 085 839	42 206 410
72 000	22 495 616	7 085 562	2 788 648	250 000	9 122 452	41 814 278
72 000	22 166 221	7 349 669	2 344 979	250 000	9 195 462	41 378 331
72 000	22 971 362	8 215 053	2 329 518	250 000	9 260 621	43 098 554
72 000	22 679 569	7 017 772	2 348 173	250 000	9 332 217	41 699 731
72 000	22 411 528	7 325 541	1 939 949	250 000	9 397 141	41 396 159
72 000	23 405 627	10 828 511	2 567 757	250 000	9 439 147	46 563 042
72 000	22 892 626	6 295 692	2 618 103	250 000	9 490 339	41 618 760
72 000	22 277 389	6 727 631	1 761 824	250 000	9 551 851	40 640 695
73 000	23 197 726	8 724 181	2 962 641	250 000	9 598 227	44 805 775
73 000	22 694 195	6 368 643	2 539 159	250 000	9 691 863	41 616 860
73 000	22 341 390	6 861 624	1 410 477	250 000	9 712 655	40 649 146
73 000	23 001 479	8 938 523	2 218 128	250 000	9 742 067	44 223 197
73 000	22 581 794	6 904 445	975 817	250 000	9 811 058	40 596 114
73 000	22 276 631	6 713 439	1 547 926	250 000	9 895 548	40 756 544
73 000	23 247 094	10 909 342	1 804 499	250 000	10 019 015	46 302 950
73 000	22 878 041	6 554 389	1 823 220	150 000	10 033 692	41 512 342
73 000	22 249 281	6 730 300	1 513 806	150 000	10 122 049	40 838 436
73 000	22 818 031	8 856 579	2 048 642	150 000	10 172 621	44 118 873
73 000	22 351 695	7 086 393	1 497 367	150 000	10 267 209	41 425 664
73 000	22 015 781	7 221 141	1 028 006	150 000	10 346 609	40 834 537
73 000	22 673 669	9 369 742	1 613 602	—	10 379 458	44 109 471
73 000	22 491 336	7 193 474	1 810 357	—	10 435 290	42 003 457
73 000	22 072 876	7 428 819	1 513 622	—	10 470 514	41 558 831
73 000	22 954 625	11 340 584	1 531 566	—	10 547 458	46 447 233
73 000	22 569 841	7 639 287	1 152 452	—	10 628 098	42 062 678
73 000	22 021 206	7 451 733	705 044	—	10 689 067	40 940 050
73 000	22 939 375	8 659 416	1 553 852	—	10 800 186	44 025 829
73 000	22 449 885	7 109 198	1 658 508	—	10 880 965	42 171 556
73 000	22 171 498	7 626 974	950 857	—	10 895 529	41 717 858
73 000	23 290 557	9 441 468	1 526 702	—	10 925 273	45 257 000
73 000	23 690 432	8 217 574	1 261 099	—	11 016 712	44 258 817
73 000	24 557 501	8 560 345	1 358 064	—	11 021 794	45 570 704
73 000	24 759 364	14 229 194	1 000 170	—	11 782 457	51 844 185

## 2. Principaux postes du bilan, depuis 1946

### Actif

En fin d'année	Or <sup>1</sup>	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS <sup>2</sup>	Avoirs avec garantie de change dans des banques centrales étrangères	Portefeuille suisse				Avances sur nantisse- ment	Titres	Avoirs chez des corres- pondants en Suisse	Perte sur les de- vises et sur l'or
					Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obliga- tions escomp- tées	Total				
<i>En millions de francs</i>												
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	39,7	44,2	45,2	—
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	37,8	43,3	45,1	—
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	66,3	42,9	58,3	—
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	71,7	42,8	77,8	—
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	97,5	51,7	61,5	—
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	77,7	65,3	75,3	—
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	38,9	92,9	66,1	—
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	109,3	181,7	81,5	—
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	86,6	181,9	72,4	—
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	160,1	180,6	99,7	—
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	277,1	170,2	89,5	—
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	223,5	156,0	82,8	—
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	28,5	10,8	72,4	1 243,5 <sup>4</sup>
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	418,8	—	142,3	1 243,5 <sup>4</sup>
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	557,7	—	281,8	1 243,5 <sup>4</sup>
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	699,9	92,5	166,9	621,5 <sup>4</sup>
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	200,2	3,7	136,3	621,5 <sup>4</sup>
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	157,0	63,8	160,3	—
1977	11 903,9	20 514,2	3 949,0	—	1 207,4	267,0	44,7	1 519,1	197,5	559,1	171,6	—
1978	11 903,9	28 981,8	2 028,5	—	214,6	—	21,5	236,1	49,6	348,0	185,7	2 593,5 <sup>5</sup>
1979	11 903,9	26 390,4	—	—	1 532,2	10,0	38,3	1 580,5	886,4	963,4	288,6	1 110,9 <sup>5</sup>
1980	11 903,9	27 355,6	11,4	—	2 285,1	152,0	48,4	2 485,5	919,8	1 212,2	289,6	—
1981	11 903,9	25 494,8	0,2	—	2 710,0	256,0	40,9	3 006,9	2 513,9	1 018,4	399,6	—
1982	11 903,9	31 872,8	6,3	—	2 076,8	109,2	2,1	2 188,1	1 559,6	1 268,3	314,0	—
1983	11 903,9	32 677,5	28,7	—	2 524,5	149,2	2,6	2 676,3	2 408,6	1 562,5	346,4	—

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant: 1 kg = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

<sup>3</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>4</sup> Reconnaissance de dette de la Confédération, selon l'arrêté fédéral du 15 décembre 1971.

<sup>5</sup> Couverte par les réserves latentes sur l'encaisse-or.

## Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Ré-serves mini-males des banques	Engagements à terme	Ajustement de l'évaluation des devises	Capital social et fonds de réserve	Provisions		Total du bilan	En fin d'année
		Total	dont Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>6</sup>					pour risques de change	autres		
En millions de francs	%	En millions de francs												
4 090,7	121,00	1 164,6	662,3	194,6	223,5	—	—	—	67,5	—	7,8	5 499,8	1946	
4 383,4	119,91	1 172,3	722,3	127,2	263,4	—	—	—	68,0	—	5,1	5 932,1	1947	
4 594,3	126,70	1 242,8	960,0	11,2	221,7	—	—	337,1	68,5	—	5,1	6 400,6	1948	
4 566,3	136,66	1 731,1	1 334,8	105,8	249,6	—	—	200,0	69,0	—	4,1	6 721,9	1949	
4 663,8	128,13	1 773,1	1 042,1	485,6	170,2	—	—	—	69,5	—	4,4	6 658,6	1950	
4 927,3	121,85	1 528,8	1 101,9	225,4	159,9	—	—	—	70,0	—	3,6	6 675,9	1951	
5 121,9	114,73	1 453,9	1 209,2	78,9	126,8	—	—	—	70,5	—	3,9	6 796,8	1952	
5 228,5	116,40	1 540,9	1 147,3	157,3	171,5	—	—	—	71,0	—	5,3	6 996,8	1953	
5 411,6	116,85	1 692,2	1 255,2	216,1	171,5	—	—	—	71,5	—	4,8	7 327,2	1954	
5 515,5	121,23	1 990,4	1 623,8	268,9	82,1	—	—	—	72,0	—	13,4	7 738,2	1955	
5 809,7	122,26	2 286,4	1 570,6	609,2	89,2	—	—	—	73,0	—	16,0	8 340,1	1956	
5 931,2	124,49	2 393,0	1 831,1	471,1	74,7	—	—	—	74,0	—	17,1	8 574,6	1957	
6 109,3	136,34	2 726,4	2 541,2	105,7	61,3	—	—	—	75,0	—	16,8	9 098,9	1958	
6 343,9	131,93	2 535,3	2 330,7	165,6	22,1	—	—	—	76,0	—	17,0	9 141,5	1959	
6 854,1	137,94	2 756,4	2 288,4	416,6	33,3	—	—	390,3	77,0	—	18,4	10 266,2	1960	
7 656,0	144,70	2 947,0	1 996,1	662,5	37,2	231,5	1 035,0 <sup>7</sup>	293,5	78,0	—	21,7	12 206,6	1961	
8 506,1	135,71	2 799,7	2 294,2	355,9	30,0	98,0	1 035,0 <sup>7</sup>	373,0	79,0	—	22,9	12 994,7	1962	
9 035,4	135,07	3 187,8	2 700,0	389,4	39,3	31,8	1 035,0 <sup>7</sup>	357,3	80,0	—	26,1	13 910,2	1963	
9 721,8	121,31	3 270,6	2 907,9	291,5	24,4	25,6	1 035,0 <sup>7</sup>	433,2	81,0	—	28,7	14 787,6	1964	
10 042,5	131,08	3 215,4	3 005,0	126,2	20,9	44,3	1 035,0 <sup>7</sup>	602,0	82,0	—	37,1	15 287,6	1965	
10 651,1	115,46	3 430,5	2 982,2	375,2	23,3	34,4	1 035,0 <sup>7</sup>	389,0	83,0	—	37,2	15 922,3	1966	
11 326,8	118,04	4 144,9	3 810,8	230,7	29,0	53,9	—	550,0	84,0	—	52,2	16 519,0	1967	
12 047,3	94,26	6 413,6	5 776,2	505,0	33,4	75,1	—	233,1	85,0	—	69,2	19 339,7	1968	
12 518,4	91,34	6 954,8	6 353,4	493,0	40,0	49,6	—	141,9	86,0	—	105,0	20 482,5	1969	
13 106,0	90,20	8 410,1	7 749,6	405,3	18,3	208,4	—	401,7	87,0	—	145,0	23 095,3	1970	
14 309,9	83,01	11 854,4	10 701,6	713,7	15,3	393,1	516,4 <sup>8</sup>	313,1	88,0	665,2	160,0	28 014,6	1971	
16 635,0	71,41	11 020,8	9 312,6	1 380,3	17,0	279,5	2 029,3 <sup>9</sup>	75,2	89,0	783,7	210,0	31 362,9	1972	
18 296,2	65,00	9 036,1	8 234,9	458,2	7,8	296,7	2 872,0 <sup>9</sup>	229,6	90,0	547,7	290,0	32 297,8	1973	
19 435,8	61,19	10 367,1	9 505,0	714,5	—	114,8	347,8 <sup>9</sup>	1 233,2	91,0	157,7	360,0	33 260,6	1974	
19 127,8	62,17	13 296,0	11 478,5	1 623,8	—	150,0	165,3 <sup>9</sup>	379,8	92,0	389,7	380,0	34 991,0	1975	
19 730,9	60,33	16 648,7	12 643,7	3 817,5	—	146,2	246,2 <sup>9</sup>	954,8	93,0	—	390,0	39 324,0	1976	
20 396,8	58,36	16 330,2	13 622,8	2 513,8	—	149,3	—	772,2	94,0	—	226,2	38 921,0	1977	
22 499,1	52,91	20 062,8	15 583,9	3 437,7	—	990,6	—	2 893,2	95,0	—	190,2	46 421,0	1978	
23 760,9	50,10	17 735,6	13 207,1	2 209,4	—	2 252,8	—	630,1	95,0	—	143,5	43 244,5	1979	
24 106,3	49,38	16 376,1	13 661,0	402,8	—	2 254,0	—	273,5	95,0	2 157,1	270,0	44 318,7	1980	
23 336,7	51,01	14 958,0	12 466,7	1 513,9	—	908,0	—	500,0	96,0	4 531,3	340,0	44 584,5	1981	
24 477,0	48,63	15 713,5	13 992,7	798,9	—	852,0	—	250,0	1 624,6	97,0	6 564,6	450,0	49 374,2	1982
24 759,4	48,08	15 229,4	14 229,2	812,0	—	125,4	—	—	2 528,1	98,0	8 565,8	500,0	51 869,2	1983

<sup>6</sup> Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

<sup>7</sup> Comptes de virements de banques temporairement liés.

<sup>8</sup> Selon la convention du 16 août 1971 concernant les réserves minimales extraordinaires.

<sup>9</sup> Réserves minimales des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 et celui du 19 décembre 1975.

### 3. Principaux postes du bilan, depuis 1946

(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)

#### Actif

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS <sup>2</sup>	Portefeuille suisse			Total	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse
				Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obligations escomptées				
<i>En millions de francs</i>										
1946	4818,0	171,7	—	48,1	6,4	2,8	57,3	36,3	58,8	13,3
1947	5129,9	113,6	—	36,2	8,0	7,7	51,9	59,7	50,8	16,8
1948	5662,7	135,7	—	118,7	1,6	11,3	131,6	59,5	47,7	16,8
1949	6046,1	305,2	—	102,4	0,3	2,2	104,9	27,6	41,7	9,7
1950	6179,4	297,9	—	86,8	0,7	1,2	88,7	23,3	41,2	11,3
1951	6000,9	225,5	—	150,0	2,6	2,3	154,9	30,9	40,1	13,8
1952	5847,5	337,1	—	201,2	0,8	3,4	205,4	30,0	40,1	13,0
1953	5998,7	511,4	—	191,6	0,7	0,9	193,2	24,7	35,8	13,0
1954	6176,7	517,5	—	111,9	0,5	1,5	113,9	26,1	43,7	14,5
1955	6304,5	597,9	—	88,9	1,2	8,6	98,7	44,7	46,1	17,1
1956	6794,6	585,8	—	100,5	1,6	15,8	117,9	47,7	45,4	19,8
1957	7096,4	538,3	—	128,5	0,5	15,8	144,8	31,6	45,4	16,3
1958	7957,8	539,2	—	108,6	0,1	2,6	111,3	11,4	44,9	11,2
1959	8285,9	444,1	—	46,6	—	0,7	47,3	8,5	44,3	10,5
1960	8151,0	522,4	—	48,2	—	1,7	49,9	15,6	43,6	13,4
1961	10049,6	1121,6	—	48,0	—	1,5	49,5	13,8	43,0	13,0
1962	10613,6	827,3	207,0 <sup>4</sup>	53,6	1,1	5,3	60,0	16,1	42,8	16,1
1963	10753,3	844,1	207,0	59,6	2,7	4,5	66,8	17,5	91,9	16,3
1964	11080,6	1232,4	300,8	77,0	5,2	9,8	92,0	29,4	58,3	20,0
1965	11672,4	971,7	432,0	77,5	5,6	10,0	93,1	20,9	78,0	22,1
1966	11621,5	983,4	474,9	86,5	4,7	18,6	109,8	32,6	144,1	26,4
1967	11982,3	1351,8	451,8	92,5	4,7	15,0	112,2	30,5	185,1	26,9
1968	11586,5	1602,6	1110,3	104,4	3,3	6,5	114,2	27,3	181,0	26,8
1969	11431,8	2020,8	1718,8	193,4	9,3	19,6	222,3	71,1	176,0	32,2
1970	11615,5	3418,7	1851,0	134,6	9,5	11,3	155,4	47,0	167,6	39,3
1971	11854,9	6834,3	3203,3	114,3	3,6	4,3	122,2	15,9	128,4	35,6
1972	11879,6	9721,4	4278,0	109,5	5,8	1,8	117,1	22,2	122,2	38,5
1973	11892,5	10515,1	4397,6	166,0	24,7	4,6	195,3	67,0	—	55,1
1974	11892,7	8624,2	5237,2	730,8	48,7	16,3	795,8	132,2	65,6	71,0
1975	11892,7	10005,3	5403,0	574,2	61,1	5,3	640,6	85,8	13,9	50,1
1976	11897,7	13371,8	5388,9	299,3	63,3	1,5	364,1	81,8	34,3	57,3
1977	11903,9	13785,3	4625,6	523,6	72,8	6,4	602,8	93,6	420,3	69,2
1978	11903,9	21697,2	3017,3	356,2	32,2	6,8	395,2	35,0	333,5	66,3
1979	11903,9	24628,7	1425,3 <sup>5</sup>	419,0	0,3	9,2	428,5	107,2	684,6	71,8
1980	11903,9	20802,0	11,4 <sup>6</sup>	906,1	16,2	27,7	950,0	301,5	1064,6	112,9
1981	11903,9	21488,0	16,8	1250,0	22,0	12,4	1284,4	689,5	1203,5	143,7
1982	11903,9	24466,9	1,4	958,0	13,9	3,0	974,9	391,0	1126,4	128,4
1983	11903,9	27558,6	26,2	895,4	12,7	1,0	909,1	610,0	1422,5	132,4

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr.4595,74; auparavant 1 kg = fr.4869,80.

<sup>2</sup> A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

<sup>3</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>4</sup> Moyenne d'octobre à décembre.

<sup>5</sup> Moyenne de janvier à mars.

<sup>6</sup> Moyenne d'août à décembre.



## Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Total	Réserves mini-males des banques <sup>8</sup>	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>7</sup>					
<i>En millions de francs</i>	%	<i>En millions de francs</i>									
3633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946	
3940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947	
4167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948	
4259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949	
4239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>16</sup>	1950	
4419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951	
4596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952	
4783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953	
4904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954	
5056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955	
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956	
5467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957	
5501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958	
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959	
6042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>17</sup>	1960	
6672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>10</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>12</sup>	397,8	1961	
7358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962	
8002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963	
8638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964	
9179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965	
9566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966	
10013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0 <sup>13</sup>	588,3	1967	
10577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968	
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969	
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970	
12 663,8	93,61	7 452,3 <sup>9</sup>	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	949,5 <sup>14</sup>	483,1	1971	
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	1 674,6	395,1	1972	
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 <sup>11</sup>	3 317,2	600,1	1973	
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 <sup>11</sup>	1 586,2	870,9	1974	
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 <sup>11</sup>	371,4	1 222,7	1975	
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 <sup>11</sup>	264,1	1 426,3	1976	
18 590,5	64,03	7 057,8	2 549,7	39,5	—	179,8	9 834,0 <sup>11</sup>	236,0 <sup>15</sup>	1 160,4	1977	
19 547,6	60,90	9 771,4	2 780,7	54,2	—	389,3	13 001,1 <sup>11</sup>	—	3 263,0	1978	
21 069,7	56,50	10 484,9	2 443,9	59,6	—	2 226,3	15 221,4 <sup>11</sup>	—	2 656,9	1979	
21 779,7	54,66	7 860,6	1 234,2	52,7	—	2 289,7	11 445,2 <sup>11</sup>	—	925,0	1980	
21 937,0	54,26	7 254,2	901,3	45,3	—	1 645,1	9 852,6 <sup>11</sup>	—	266,3	1981	
22 101,9	53,86	7 701,8	904,6	50,0	—	908,5	9 576,0 <sup>11</sup>	—	395,8	1982	
22 796,5	52,22	8 147,2	1 447,9	54,5	—	182,0	9 842,0 <sup>11</sup>	—	145,8	1983	

<sup>7</sup> Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

<sup>8</sup> De 1961 à 1967, comptes de virements de banques temporairement liés.

<sup>9</sup> Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

<sup>10</sup> Moyenne de fin juin à décembre.

<sup>11</sup> Y compris les chèques en circulation.

<sup>12</sup> Moyenne de fin mars à décembre.

<sup>13</sup> Moyenne de janvier au début de décembre.

<sup>14</sup> Moyenne de fin septembre à décembre.

<sup>15</sup> Moyenne de janvier et février.

<sup>16</sup> Moyenne de janvier à juillet.

<sup>17</sup> Moyenne d'octobre à décembre.

## 4. Résultats annuels, depuis 1946

### Recettes

Année	Produit des opérations sur devises et sur or <sup>1</sup>	Escompte					Produit des avances sur nantissement	Produit des titres	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3</sup>	Commissions <sup>4</sup>	Divers <sup>5</sup>	Bénéfice brut	Prélèvements sur provisions
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts fédérale							
<i>En 1000 francs</i>													
1946	16725	859	628	89	37	14	868	1377	93	1154	138	21214	—
1947	10756	811	517	127	108	55	1427	1515	147	1899	—	16555	—
1948	7168	2134	1827	44	163	95	1498	1736	176	2345	95	15152	—
1949	7689	1902	1814	14	34	37	700	1386	80	1409	116	13282	—
1950	10470	1623	1567	11	16	25	552	1350	81	1223	151	15450	—
1951	7888	2811	2641	127	31	1	770	1459	130	1266	179	14503	—
1952	8232	3934	3537	328	53	5	736	1303	117	934	139	15395	—
1953	9699	3751	3295	435	14	—	605	1258	114	1214	171	16812	—
1954	10689	2705	2192	489	19	—	622	1356	126	971	102	16571	—
1955	16735	2298	1832	347	115	—	1090	1366	168	967	607	23231	—
1956	19215	2648	1975	464	206	—	1149	1550	182	864	571	26179	—
1957	16894	3329	2860	176	289	—	981	1702	187	712	591	24396	—
1958	15293	3005	2920	9	71	—	417	1408	147	679	518	21467	—
1959	16167	1385	1368	—	13	—	254	1793	99	502	564	20764	—
1960	19970	1354	1318	—	33	—	463	2192	111	465	840	25395	—
1961	25750	1337	1297	—	27	—	390	1776	112	537	912	30814	—
1962	25863	1483	1374	5	101	—	465	2497 <sup>6</sup>	135	648	1141	32232	—
1963	25889	1541	1396	58	83	—	505	8416 <sup>6</sup>	147	601	1088	38187	—
1964	24898	2033	1753	85	191	—	936	12367 <sup>6</sup>	200	635	1533	42602	—
1965	29785	2270	1959	74	233	—	731	20208 <sup>6</sup>	189	671	1468	55322	—
1966	35216	3127	2533	70	518	—	1160	26964 <sup>6</sup>	237	893	1350	68947	—
1967	31650	4235	3596	77	557	—	1141	28789 <sup>6</sup>	258	938	1068	68079	—
1968	58458	3727	3476	56	191	—	897	7573	230	806	880	72571	—
1969	63276	7487	6576	285	622	—	2471	7453	311	1109	696	82803	—
1970	90186	6443	5817	243	378	—	1897	7274	464	1194	281	107739	—
1971	77499	4154	3992	68	89	—	780	8882	338	1351	340	93344	—
1972	119358	3768	3384	277	102	—	602	1192	250	2053	696	127919	—
1973	139479	5458	4914	242	297	—	2782	950	342	2069	828	151908	—
1974	128389	28600	26276	1379	942	—	6121	2020	889	2387	421	168827	—
1975	81000	30737	27668	2992	75	—	3831	8951	594	2704	539	128356	—
1976	170242	8627	8119	462	43	—	1965	1480	291	2957	586	186148	—
1977	—	10252	9190	929	129	—	2108	7818	307	2535	750	23770	209567
1978	1257674	5464	5216	172	76	—	616	52213	204	2802	1305	—2593453 <sup>7</sup>	684239
1979	1957316	4307	4109	3	195	—	1529	19282	143	3661	1425	1987663	40250
1980	3578326	19461	18404	330	727	—	8513	47880	1335	2913	2864	3661292	—
1981	2642957	43844	42453	978	413	—	25096	64840	1993	2832	4101	2785663	—
1982	2307193	37518	36650	630	238	—	15656	62801	2100	3006	4383	2432657	—
1983	2228957	23651	23277	337	37	—	17738	83232	1596	4756	4563	2364493	—

<sup>1</sup> Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger; depuis 1978, sans amortissements et provisions préalables.

<sup>2</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1949, y compris les intérêts des comptes de chèques postaux.

<sup>4</sup> Y compris les droits de garde et la location de coffres-forts.

<sup>5</sup> Depuis 1978, y compris le revenu des immeubles de la Banque.

<sup>6</sup> Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.

<sup>7</sup> Perte liée aux amortissements sur devises.

## Dépenses et répartition du bénéfice net

Frais d'adminis- tration <sup>8</sup>	Impôts et droits, y compris attribu- tion à la provision	Frais et provision pour opéra- tions d'open- market	Frais et provision pour con- fection de billets de banque	Frais de stérili- sation et intérêts aux admi- nistrations fédérales, y compris provision	Amortissements, pertes et provisions		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ment à l'Admi- nistra- tion fédérale des finances	Année
					<i>sur divers postes</i>	<i>sur devises</i>						
5435	—	—	5000	4140	26	—	1200	5413	500	1500	3413	1946
6738	480	—	3243	—	681	—	—	5413	500	1500	3413	1947
7206	—	—	2000	—	83	—	450	5413	500	1500	3413	1948
7374	—	—	—	451	44	—	—	5413	500	1500	3413	1949
7502	—	—	500	1501	534	—	—	5413	500	1500	3413	1950
7585	—	—	—	799	347	—	—	5772	500	1500	3772	1951
7683	250	—	1500	—	190	—	—	5772	500	1500	3772	1952
8182 <sup>9</sup>	250	—	1500	—	608	—	500	5772	500	1500	3772	1953
8009	—	—	2500	—	290	—	—	5772	500	1500	3772	1954
8732 <sup>9</sup>	—	—	6000	—	727	—	1500	6272	1000	1500	3772	1955
11372 <sup>9</sup>	300	—	5000	—	2035	—	1200	6272	1000	1500	3772	1956
10334 <sup>9</sup>	300	—	5000	—	990	—	1500	6272	1000	1500	3772	1957
10122 <sup>9</sup>	—	—	3000	—	2073	—	—	6272	1000	1500	3772	1958
9210	—	—	3000	—	2282	—	—	6272	1000	1500	3772	1959
9145	400	—	3000	4087	1741	—	750	6272	1000	1500	3772	1960
9716	—	—	6000	5362	1893	—	1000	6843	1000	1500	4343	1961
10658	400	—	6000	4358	2973	—	1000	6843	1000	1500	4343	1962
11905	200	—	10000	5812	2427	—	1000	6843	1000	1500	4343	1963
13519 <sup>9</sup>	400	—	10000	7914	2926	—	1000	6843	1000	1500	4343	1964
13190	—	6000	10000	12964	4325	—	2000	6843	1000	1500	4343	1965
14995	—	16460	7020	16513	5116	—	2000	6843	1000	1500	4343	1966
16176 <sup>9</sup>	—	4984	6489	29008	2579	—	2000	6843	1000	1500	4343	1967
18323 <sup>9</sup>	234	5000	10101	22674	7396	—	2000	6843	1000	1500	4343	1968
19857 <sup>9</sup>	—	3000	12554	13563	24986	—	2000	6843	1000	1500	4343	1969
28890 <sup>9</sup>	1000	5000	23360	30250	9396	—	3000	6843	1000	1500	4343	1970
27468 <sup>9</sup>	—	—	16711	35285	3364	—	3000	7516	1000	1500	5016	1971
33039 <sup>9</sup>	2467	27000	17601	10593	26703	—	3000	7516	1000	1500	5016	1972
32376 <sup>9</sup>	—	20000	31559	37658	19799	—	3000	7516	1000	1500	5016	1973
54914 <sup>9</sup>	2915	—	33743	30949	35790	—	3000	7516	1000	1500	5016	1974
36336	—	—	6821	40379	35304	—	2000	7516	1000	1500	5016	1975
39296	4010	—	7962	96257	29606	—	1500	7516	1000	1500	5016	1976
39475	399	86100	10754	70102	18991	—	—	7516	1000	1500	5016	1977
41081	1000	—	8412	60481	52214	4434782	—	—	—	1500	5016	1978
44353	1462	109364	13452	66595	61848	1730839 <sup>10</sup>	—	—	—	1500	5016	1979
61814	—	84166	35263	81097	113376	3268060 <sup>11</sup>	10000	7516	1000	1500	5016	1980
59189	—	203038	44189	58490	35022	2374142	4000	7593	1000	1500	5093	1981
72115	18898	164510	16116	63219	53852	2033354	3000	7593	1000	1500	5093	1982
81794	—	138467	68659	55583	8756	2001141	2500	7593	1000	1500	5093	1983

<sup>8</sup> Y compris les intérêts aux déposants.

<sup>9</sup> Y compris l'attribution à la provision pour risques non assurés.

<sup>10</sup> Dont fr. 1482510 pour amortissement de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978.

<sup>11</sup> Dont fr. 1110943 pour amortissement du solde de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978; fr. 2157117 versés à la provision pour risques de change.

## 5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936

Taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement			Taux spéciaux de l'escompte pour effets de stocks obligatoires				
Date de la modification	Taux de l'escompte %	Taux des avances sur nantissement %	Date de la modification	Denrées alimentaires et fourrages %	Autres stocks %		
1936	9 septembre	2	3	1957	1 <sup>er</sup> avril	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
	26 novembre	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 juillet	2	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1957	15 mai	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1959	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
1959	26 février	2	3	1964	6 juillet	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1964	3 juillet	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1966	1 <sup>er</sup> janvier	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3
1966	6 juillet	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4		1 <sup>er</sup> octobre	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1967	10 juillet	3	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	1968	1 <sup>er</sup> avril	3	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1969	15 septembre	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	1969	11 novembre	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4
1973	22 janvier	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1972	25 janvier	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
1974	21 janvier	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6		1 <sup>er</sup> mars	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1975	3 mars	5	6	1974	2 janvier	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4
	20 mai	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		16 avril	4	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
	25 août	4	5	1975	1 <sup>er</sup> janvier	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5
	29 septembre	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 août	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	29 octobre	3	4		1 <sup>er</sup> novembre	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1976	13 janvier	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1976	1 <sup>er</sup> janvier	3	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	8 juin	2	3		1 <sup>er</sup> février	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3
1977	15 juillet	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		15 mars	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
1978	27 février	1	2		10 juin	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1979	5 novembre	2	3		1 <sup>er</sup> décembre	2	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
1980	28 février	3	4	1977	18 juillet	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
1981	3 février	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1978	27 février	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
	20 février	4	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		20 mars	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
	11 mai	5	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 septembre	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	2 septembre	6	7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1979	8 novembre	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
	4 décembre	6	7	1980	21 janvier	2	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
1982	19 mars	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	7		5 mars	3	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	27 août	5	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1981	6 février	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
	3 décembre	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6		23 février	4	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
1983	18 mars	4	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		12 mai	5	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
					4 septembre	6	6 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
				1982	24 mars	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
					14 juin	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
					1 <sup>er</sup> septembre	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5
					9 décembre	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
				1983	11 mars	4	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
					22 mars	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4

## 6. Chronique monétaire 1983

(les modifications des taux de l'escompte et des avances sur nantissement sont indiquées à la page ci-contre; pour les crédits accordés dans le cadre d'aides monétaires internationales, les échéances et les remboursements sont précisés aux pages 37ss)

- 13 janvier La Banque nationale décide de donner une promesse de substitution, pour un montant de 20 millions de dollars, sur le crédit relais de 500 millions de dollars octroyé à l'Argentine dans le cadre de la BRI. (Voir page 38)
- 18 janvier Les ministres et gouverneurs de banque centrale des pays du Groupe des Dix prennent une décision de principe en vue de l'adhésion de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt du FMI. (Voir page 40)
- 24 février La Banque nationale décide de donner une promesse de substitution, pour un montant de 40 millions de dollars, sur le crédit relais de 500 millions de dollars consenti à la Yougoslavie dans le cadre de la BRI. (Voir page 38)
- 7 avril La Banque nationale décide de donner une promesse de substitution, pour un montant de 20 millions de dollars, sur le nouveau crédit relais de 100 millions de dollars octroyé par la BRI à la Banque nationale de Hongrie. (Voir page 39)
- Début août Pour contrecarrer la revalorisation du dollar et, surtout, la faiblesse excessive du mark allemand face au franc, la Banque nationale intervient sur le marché des changes, avec d'autres banques centrales. Elle acquiert des marks contre des dollars, mais aussi contre des francs. Ces opérations renforcent un peu la dotation du marché en liquidités. (Voir page 30)
- 15 août La Banque nationale octroie un crédit monétaire à moyen terme, de 40 millions de dollars, à la Yougoslavie. Remplaçant la participation au crédit relais de la BRI, ce prêt repose sur un accord entre la Yougoslavie et la Confédération et est garanti par celle-ci. (Voir page 38)
- 5 octobre Sur la base de l'accord susmentionné, la Banque nationale accorde un autre crédit monétaire à moyen terme, de 40 millions de dollars, à la Yougoslavie. (Voir page 38)
- 1/14 décembre Les Chambres fédérales approuvent l'arrêté fédéral concernant l'adhésion de la Suisse aux Accords généraux d'emprunt du FMI. La Banque nationale sera l'institution participante. (Voir page 40)
- 16 décembre En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale annonce qu'elle envisage, pour l'année 1984, d'augmenter de 3% en moyenne la monnaie centrale ajustée. (Voir page 10)

## 7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction (situation au 1er janvier 1984)

### Conseil de banque (période administrative 1983—1987)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*).

Edmund Wyss, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et des affaires sociales du canton de Bâle-Ville, Bâle, président

François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président

Remigius Bärlocher, avocat, Saint-Gall

Franz Beeler, directeur de la Banque cantonale de Schwyz, Schwyz

Bruno Boller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Boller, Winkler AG, Turbenthal

\* Hans Braunschweiler, président du conseil d'administration de Winterthur Sociétés d'assurances, Winterthur

\* Leo Bühler, directeur de la Banque cantonale de Thurgovie, Weinfelden

\* Félix Carruzzo, président de la Municipalité de Sion, Sion

\* Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, Berne  
Hans Dickenmann, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, Hausen

\* Hans-Rudolf Früh, conseiller national, membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler

Arthur Furer, président du conseil d'administration de Nestlé SA, Chardonne

Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Frienisberg

Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay

\* Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvornier

\* Fritz Halm, président du conseil d'administration de la SIG Société Industrielle Suisse, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Arlesheim

Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Stuckishaus

\* Robert Holzach, président du conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zumikon

\* E. Luk Keller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Edouard Keller SA, président de la Délégation du commerce, Erlenbach

\* Arnold Koller, conseiller national, professeur à l'Université de Saint-Gall, Appenzell

François Lachat, ministre, chef du Département de la coopération, des finances et de la police du canton du Jura, Porrentruy

\* Kurt Lareida, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton d'Argovie, Aarau

Eduard Leemann, président de la direction de la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, Bâle

\* Werner Martignoni, conseiller national et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Muri près Berne

Reto Mengiardi, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des affaires militaires du canton des Grisons, Coire

Willy Messmer, vice-président de l'Union suisse des arts et métiers, Sulgen

- \* François Milliet, administrateur-délégué de Galenica Holding SA, président du conseil d'administration de l'Asuag-SSIH Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA, Lausanne  
Robert Moser, directeur des finances de la ville de La Chaux-de-Fonds, vice-président central de la Société suisse des employés de commerce, La Chaux-de-Fonds
- \* Anton Muheim, Lucerne  
Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle  
Rudolf Reichling, conseiller national, président de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, Stäfa  
Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune  
Ugo Sadis, Lugano  
Claude de Saussure, de la maison Pictet et Cie, Genève  
Hans Sommer, président du conseil d'administration de Lumipart AG, Bellach
- \* Alberto Stefani, avocat et notaire, Giornico  
Hans Strasser, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim  
Peter-Andreas Tresch, président central de la Société suisse des hôteliers, Amsteg  
Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, Zurich  
Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

#### **Comité de banque** (période administrative 1983—1987)

Edmund Wyss, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et des affaires sociales du canton de Bâle-Ville, Bâle, président de par ses fonctions  
François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président de par ses fonctions  
Arthur FÜRER, président du conseil d'administration de Nestlé SA, Chardonne  
Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Friesenberg  
Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay  
Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvernier  
Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle  
Fritz Reimann, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Thoune  
Ugo Sadis, Lugano  
Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

## **Comités locaux** (période administrative 1983—1987)

### *Aarau*

Peter Heinrich Kern, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Kern & Cie SA, Aarau, président

Louis Mäder, administrateur-délégué de la maison Walter Mäder AG, Baden, vice-président

René Thalmann, président du conseil d'administration de la maison Elektro-Apparatebau Olten AG, Wil-Starrkirch

### *Bâle*

Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de la maison Hiag Holzindustrie AG, Riehen, président

Hans Steinemann, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Patria Sociétés d'assurances, Bâle, vice-président

Werner Jauslin, président du conseil d'administration de la maison Jauslin & Stebler Ingenieure AG, Muttenz

### *Berne*

Bernard Leimgruber, directeur de la maison Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac, président

Max Tschannen, président de la direction de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG Berne), président de l'Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse, Wohlen près Berne, vice-président

Hans Ineichen, directeur de la Fabrique de machines WIFAG, Gümliigen

### *Genève*

Bernard d'Espine, directeur général des Ateliers Casai SA, Genève, président

Conrad Zellweger, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de LN Industries SA, Chêne-Bougeries, vice-président

Michel Brunschwig, de la maison «Bon Génie», Brunschwig & Cie, Genève

### *Lausanne*

Georges Golay, administrateur-délégué de la Société anonyme de la Manufacture d'horlogerie Audemars, Piguet & Co., Le Brassus, président

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Muraz-sur-Sierre, vice-président

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Gétaz Romang SA, Aubonne

### *Lucerne*

Franz Stöckli, directeur de l'UFAG, Sursee, président

Walter von Moos, président de la direction de von Moos Aciers SA, Lucerne, vice-président

Jörg Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne



### *Lugano*

Paride Melera, Castel S. Pietro, président

Dani Tenconi, administrateur-délégué de la maison Tensol SA, Piotta, vice-président

Ulrich K. Hochstrasser, directeur de la Société coopérative Migros Tessin, Breganzona

### *Neuchâtel*

Alain Grisel, directeur marketing et ventes de la division horlogère des Fabriques d'assortiments réunies, La Chaux-de-Fonds, président

Ernest Haas, membre du conseil d'administration de La Neuchâteloise-Assurances, Saint-Blaise, vice-président

Xavier Burrus, administrateur-délégué et directeur général de la maison F. J. Burrus et Cie SA, Boncourt

### *Saint-Gall*

Walter Vetsch, directeur de la maison Wild Heerbrugg SA, Heerbrugg, président

Jürg Nef, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Nef & Cie SA, Saint-Gall, vice-président

Klaus Gebert, président du conseil d'administration de la maison Geberit AG, Jona

### *Zurich*

Werner Fuchs, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Mettler Instrumente AG, Greifensee, président

Willy Baumann, président du conseil d'administration de la maison Baumann AG Roll-ladenfabrik, Horgen, vice-président

Claus Nüscher, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Siber Hegner Holding SA, Erlenbach

## **Commission de contrôle** (période administrative 1983/1984)

### *Membres*

Werner Staub, Gossau, président

Gilbert Grenier, directeur général de la Caisse d'Épargne de la République et Canton de Genève, Genève

Hans Studer, directeur central de la Banque cantonale de Saint-Gall, Saint-Gall

### *Suppléants*

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Steffisburg

Paul Hostettler, directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel

Siegfried Lutz, Hérisau

## **Direction générale**

Fritz Leutwiler, Zurich  
Pierre Languetin, Berne  
Markus Lusser, Zurich

### *Secrétariat général*

Secrétaire général  
Suppléant du  
secrétaire général

Andreas Frings, directeur, Zurich  
Theodor Scherer, sous-directeur, Berne  
Peter Hadorn, sous-directeur, Zurich

## **Départements**

### *1<sup>er</sup> département (Zurich)*

Chef du département

Fritz Leutwiler, président de la Direction générale  
Anna Elisabeth Heeb, chef de division

Secrétariat

Chargé des relations  
avec la presse

Erich Heini, sous-directeur

Suppléants du chef du  
département

Peter Klauser, directeur  
Kurt Schiltknecht, directeur

Section économique

Kurt Schiltknecht, directeur

Service d'études  
économiques

Georg Rich, directeur  
Jean-Pierre Béguelin, sous-directeur  
Peter Buomberger, chef de division (détaché)  
Christoph Menzel, chef de division

Service d'études  
bancaires

Max Baltensperger, directeur  
Anton Föllmi, sous-directeur  
Martin Klaus, chef de division

Section juridique,  
personnel et services

Peter Klauser, directeur

Service juridique

Werner Schmid, juriste-conseil

Service du personnel

Gerhard Nideröst, directeur adjoint

Service de révision et  
de contrôle

Hans Baumgartner, directeur  
Robert Meli, sous-directeur

Conseiller en gestion

Ernst Kilgus, professeur, Küssnacht

### *2<sup>e</sup> département (Berne)*

Chef du département	Pierre Languetin, vice-président de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Jean-Pierre Roth, directeur
Opérations bancaires	Walter Bretscher, directeur
Comptabilité générale	Hans-Peter Dosch, directeur adjoint
Caisse du siège	Adolf Lerch, sous-directeur
Correspondance, portefeuille	Robert Raschle, sous-directeur Daniel Ambühl, chef de division
Titres	Max Isenschmid, directeur adjoint
Billets et monnaies, sécurité, services	Johann Ammann, directeur
Caisse principale	Valentin Zumwald, caissier principal de la Banque Roland Tornare, suppléant du caissier principal Josef Schmidlin, chef de division
Sécurité	Alex Huber, chef de division

### *3<sup>e</sup> département (Zurich)*

Chef du département	Markus Lusser, membre de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Hans Meyer, directeur
Etat-major	Monique Dubois, sous-directrice
Informatique	Christian Vital, directeur adjoint Raymond Bloch, chef de division Jürg Ziegler, chef de division
Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux	Hans Stahel, directeur Mario Corti, directeur adjoint
Achat et vente de devises	Werner Bächtold, sous-directeur
Placement des devises	Martin Papp, chef de division
Portefeuille	Hans Walter Preisig, sous-directeur
Titres	Albert Kunz, sous-directeur
Autres opérations bancaires	Hans Schmid, directeur adjoint
Comptabilité	Werner Bolliger, sous-directeur
Virements et clearing bancaire	Eugen Guyer, sous-directeur
Correspondance	Walter Obi, sous-directeur
Caisse	Roland-Michel Chappuis, sous-directeur

## **Succursales**

<i>Aarau</i>	Heinrich Herzog, directeur Fritz Merz, suppléant du directeur
<i>Bâle</i>	Rudolf Winteler, directeur Karl Schär, suppléant du directeur
<i>Genève</i>	Serge Delémont, directeur Jean-Pierre Borel, suppléant du directeur
<i>Lausanne</i>	Willy Schreyer, directeur Fernand Verdon, suppléant du directeur
<i>Lucerne</i>	Hans Theiler, directeur Joseph Burri, suppléant du directeur
<i>Lugano</i>	Cesare Gaggini, directeur Franco Poretti, suppléant du directeur
<i>Neuchâtel</i>	Francis von Arx, directeur Charles Girod, suppléant du directeur
<i>Saint-Gall</i>	René Kästli, directeur Alfred Geiger, suppléant du directeur

## **Agences propres**

<i>Bienne</i> (rattachée au siège de Berne)	Paul Bürgi, chef de l'agence
<i>La Chaux-de-Fonds</i> (rattachée à la succursale de Neuchâtel)	Jacques Jolidon, chef de l'agence

Le présent rapport de gestion de la Banque nationale suisse paraît en quatre versions  
En plus de texte intégral publié en français et en allemand, des versions abrégées  
sont également disponibles en langues italienne et anglaise.

Les quatre versions peuvent être obtenues au secrétariat général de la Banque nationale suisse, 3003 Berne, téléphone 031 21 02 11.

Composition et impression: Benteli SA, Berne

